

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
EN BASSE-NORMANDIE
AU 1^{ER} JANVIER 2012

RAPPORT

présenté au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
de Basse-Normandie
par Jean-Pierre CONRAUD

Avril 2012

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I. LA POPULATION BAS-NORMANDE AU 1^{ER} JANVIER 2011	3
II. LA SITUATION ECONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS	5
II.1. LES DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION REGIONALE	5
II.1.1. L'évolution du Produit Intérieur Brut	5
II.1.2. L'évolution des salaires	6
II.1.3. Revenu fiscal et Revenu Disponible Brut (RDB) des Bas-Normands	7
II.2. L'EVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES	9
II.2.1. L'agriculture	9
II.2.2. Pêche et conchyliculture	11
II.2.3. Les activités maritimes	13
II.2.4. Le trafic aéroportuaire bas-normand	16
II.2.5. L'évolution globale du secteur industriel	17
II.2.6. L'artisanat	18
II.2.7. Le bâtiment	18
II.2.8. Les travaux publics	20
II.2.9. Le tourisme	20
II.2.10. L'activité commerciale Basse-Normandie	21
II.2.11. Le commerce extérieur bas-normand	25
II.2.12. Les dépôts de brevets	26
II.2.13. La création d'entreprises	26
II.2.14. Les défaillances d'entreprises	28
II.2.15. L'évolution des dossiers de surendettement des usagers	28
II.2.16. La consommation d'énergie en Basse-Normandie	29
II.2.17. Evolution des encours bancaires en Basse-Normandie	29
III. L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE	31
III.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE	31
III.1.1. L'évolution de l'emploi salarié en 2010 (rappel)	31
III.1.2. L'évolution de l'emploi salarié en 2011 (données provisoires)	32
III.1.3. L'emploi public en Basse-Normandie	32
III.2. LE TRAVAIL PRECAIRE	34
III.3. LE CHOMAGE PARTIEL	36
III.4. LE CHOMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI	38
III.4.1. La situation du chômage par zones d'emplois	40
III.4.2. Les évolutions de la demande d'emploi dans les régions françaises	41
III.4.3. L'analyse structurelle du chômage en Basse-Normandie	42
III.5. LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2010	46
III.6. L'OFFRE D'EMPLOIS	47
III.7. L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHOMAGE	48
IV. PROBLEMATIQUES ET EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2011	51
IV.1. SCIENCES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	51
IV.2. CULTURE	53
IV.3. LES COMMUNICATIONS	53
IV.4. ECONOMIE	54
IV.5. INSTITUTIONNEL	55

V.	LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL.....	57
V.1.	LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	57
V.2.	LES BUDGETS DE LA REGION ET DES DEPARTEMENTS.....	57
V.3.	INDICATEURS DES FINANCES LOCALES DE LA BASSE-NORMANDIE.....	58

INTRODUCTION

Amorcée en 2007, la crise financière a pris toute sa dimension durant le second semestre 2008 se traduisant par une chute des cours des marchés boursiers, la faillite de plusieurs établissements financiers et des conséquences économiques indéniables avec notamment une réduction de la consommation, de l'activité des entreprises et une reprise forte du chômage.

Face au spectre d'une crise systémique, les Etats sont alors intervenus et ce massivement (prêts aux banques, plans de relance, facilitation du recours au chômage partiel...), accroissant en particulier les déficits publics, ce processus aboutissant finalement à une autre crise, celle aujourd'hui de la dette publique et remettant en cause tout ou partie des modèles de développement adoptés par la plupart des pays occidentaux.

Cette crise de la dette publique, dont le retentissement et d'ores et déjà l'impact sont considérables, a pris insensiblement de l'ampleur pour éclater véritablement durant l'été 2011. Il semble à cet égard que la crise a changé de dimension, incluant progressivement les marchés financiers, puis les secteurs économiques et désormais la sphère publique, mettant ainsi en évidence le caractère préoccupant de la dette des Etats.

Après l'Islande et l'Irlande en 2008, le Portugal, l'Espagne et surtout la Grèce ont vu durant l'année 2011 leur stabilité financière remise en cause, déterminant de la part des agences de notation des baisses quasi généralisées des indices de confiance et, surtout, une succession de sommets européens et la prise de mesures conservatrices dont les effets restent aujourd'hui incertains et sans cesse remis en cause par les marchés.

A la fois financière, économique et désormais publique, la crise semble bien revêtir un caractère systémique. Ses conséquences sont ressenties par la fraction la plus exposée de la population et craintes par ceux qui aujourd'hui y échappent encore. Avec une croissance de l'économie nationale évaluée à 1,7 % (avec notamment un quatrième trimestre à 0 %), les perspectives n'incitent, hélas, guère à l'optimisme et le FMI prévoit une croissance 2012 de 0,2 % pour la France et une évolution de - 0,5 % pour les 17 pays de la zone euro.

Aux plans européen, français et donc régional, la crise, sous une forme aiguë, dure depuis près de quatre années et les perspectives de résolution de celle-ci semblent lointaines. Au plan strictement bas-normand, les effets de cette crise sont d'autant plus ressentis que la région offre un profil économique particulièrement exposé à la concurrence internationale avec ses spécificités agricoles et industrielles. De surcroît, l'augmentation du prix des matières premières dont notamment le pétrole conjuguée à l'affaiblissement de l'euro affecte la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages. De la sorte, l'augmentation du chômage, le surendettement et la paupérisation d'une partie croissante de la population, la fermeture d'entreprises ou la mise en œuvre de plans sociaux, la contraction des investissements privés et des budgets publics constituent autant de facteurs de préoccupation et d'inquiétude.

Ce rapport sur la Situation Economique et de l'Emploi en Basse-Normandie pour l'année 2011 se livre ainsi à l'examen factuel des principaux paramètres et indicateurs régionaux de mesure de cette crise. La plupart d'entre eux sont orientés négativement. Dès lors, la tonalité globale de ce document et de l'avis dont il procède est morose. Mais peut-il en être autrement ?

I. LA POPULATION BAS-NORMANDE AU 1^{ER} JANVIER 2011

La population bas-normande s'élevait au 1^{er} janvier 2011 à 1 473 789 individus. Elle est composée pour 24,4 % de moins de 20 ans, pour 50,9 % de 20 à 64 ans et pour 24,7 % de plus de 65 ans. 16 783 naissances et 14 283 décès ont été enregistrés en 2010. Le taux de fécondité est de 1,99 enfant par femme. L'espérance de vie est de 77,1 ans pour les hommes et de 84,2 ans pour les femmes. Pour mémoire, la population régionale était de 1 421 947 personnes en 1999 (dernier recensement selon l'ancien protocole) et de 1 470 669 au 1^{er} janvier 2010. De la sorte, le taux de croissance annuelle enregistré a été de 0,4 % pour la Basse-Normandie (0,7 % en France), soit + 0,5 % dans le Calvados, + 0,3 % dans la Manche, l'Orne demeurant stable.

Toutes les villes centres à l'exception de Granville ont connu entre 1999 et 2009 une diminution de leur population. Les évolutions constatées dans les pôles d'emploi ruraux sont plus nuancées. Ainsi, ceux situés dans la zone d'influence des aires urbaines ont été caractérisés par des augmentations.

Les aires urbaines (constituées d'une ville centre et de couronnes périurbaines) affichent pour la plupart une croissance à l'exception cependant de Cherbourg.

L'observation des évolutions enregistrées sur une décennie entière, c'est-à-dire de 1999 à 2009, telle qu'elle apparaît dans le tableau n°1 ci-après, suscite un certain nombre de commentaires. Tout d'abord, il apparaît que le département de l'Orne a vu sa population stagner ce qui n'a pas été le cas comme déjà indiqué du département de la Manche (+ 0,3 % de croissance annuelle) et encore moins du Calvados (+ 0,5 %). Egalement, la quasi-totalité des pôles urbains de Basse Normandie a été caractérisée par une diminution de l'importance de leur population¹. En revanche, si l'ensemble des aires urbaines de l'Orne a régressé, il n'en a pas été de même dans la Manche (+ 0,1 % de croissance annuelle) et dans le Calvados (+ 0,4 %).

La croissance démographique a surtout été manifeste dans les communes multipolaires (des aires urbaines ou en dehors de celles-ci) ainsi que dans les communes isolées.

Cette décennie a donc été caractérisée en Basse-Normandie par une poursuite du phénomène d'étalement urbain, celui déterminant un modèle de développement (allongement des trajets domicile-travail et de leur durée, artificialisation des territoires au détriment des terres à vocation agricole, difficultés à mettre en place des modes de transports collectifs...) dont la viabilité individuelle et également collective demeure sujette à discussion.

Enfin, le tableau n° 2 opère un bref rappel sur la base du recensement 2008 du taux d'activité de la population bas-normande. Les différences observées par rapport à la France méritent d'être signalées. Si le taux d'activité des hommes est inférieur de 0,8 point par comparaison avec la France, il est beaucoup plus différencié selon les

¹ Dans l'Orne, Alençon : - 0,6 % par an ; Flers : - 0,8 % ; Argentan : - 1,4 %. Dans la Manche, Cherbourg-Octeville : - 0,8 % ; Saint-Lô : - 0,7 % ; Equeurdreville-Hainneville : - 0,4 % ; Granville : + 0,1 %. Dans le Calvados, Caen : - 0,4 % ; Hérouville-Saint-Clair : - 0,9 % ; Lisieux : - 0,6 % ; Bayeux : - 1,1 % et Vire : - 0,5 %.

catégories d'âges. De la sorte, le taux d'activité des jeunes hommes de 15-24 ans est de 3 points supérieur à celui enregistré en France (+ 1,4 point chez les jeunes femmes) tandis que celui des plus de 55 ans est 5,5 points inférieur. Cet écart important se retrouve de façon cependant moins marquée chez les femmes de plus de 55 ans (- 3,3 points). La différence notée chez les jeunes est principalement imputable à des parcours scolaires et universitaires plus courts et à une émigration plus forte des diplômés.

Localisation	Orne	Manche	Calvados
Grandes aires urbaines	- 0,1 %	+ 0,1 %	+ 0,4 %
<i>dont pôles urbains</i>	- 0,5 %	- 0,3 %	- 0,2 %
Communes multipolaires des aires urbaines	+ 0,5 %	+ 1,6 %	+ 1,0 %
Autres aires	- 0,5 %	+ 0,1 %	+ 0,1 %
Autres communes multipolaires	+ 0,5 %	+ 0,9 %	+ 0,8 %
Communes isolées	+ 0,2 %	+ 0,3 %	+ 0,3 %
Total	0,0 %	+ 0,3 %	+ 0,5 %

Tableau n°1 : Evolution annuelle entre 1999 et 2009 de la population départementale selon sa localisation
Source : INSEE

	Basse-Normandie	France
Hommes	74,8 %	75,6 %
<i>15 à 24 ans</i>	<i>49,8 %</i>	<i>46,8 %</i>
<i>25 à 54 ans</i>	<i>94,4 %</i>	<i>94,1 %</i>
<i>55 à 64 ans</i>	<i>38,6 %</i>	<i>44,1 %</i>
Femmes	67,5 %	67,6 %
<i>15 à 24 ans</i>	<i>40,5 %</i>	<i>39,1 %</i>
<i>25 à 54 ans</i>	<i>86,3 %</i>	<i>84,9 %</i>
<i>55 à 64 ans</i>	<i>35,8 %</i>	<i>39,1 %</i>

Tableau n°2 : Taux d'activité de la population bas -normande et de la France au 1^{er} janvier 2008
Source : INSEE

II. LA SITUATION ECONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS

II.1. LES DONNEES GENERALES SUR LA SITUATION REGIONALE

Un certain nombre de paramètres généraux contribuent à mieux cerner les principales caractéristiques de la situation économique régionale. Il en va ainsi du Produit Intérieur Brut (PIB), des salaires, de l'évolution de l'emploi dans les établissements de plus de 5 salariés et des revenus fiscaux des bas-normands.

II.1.1. L'évolution du Produit Intérieur Brut

Les données disponibles à la date de rédaction de ce document, fournies par l'INSEE, portent sur l'année 2009, et ne sont que d'ordre provisoire. Le PIB de la Basse-Normandie² a ainsi été évalué à 34 869 millions d'euros, en net recul par rapport à l'année 2008. La baisse observée a été de 3,0 %, baisse qu'il convient de rapporter à celles enregistrées en France (- 2,6 %), et dans les régions limitrophes : Bretagne (- 2,4 %), Pays de la Loire (- 2,5 %) et Haute-Normandie (- 3,4 %). Il faut rappeler que les années antérieures avaient été a contrario caractérisées par des augmentations significatives du PIB régional : + 5,1 % en 2007, 2,8 % en 2008.

Ce résultat, très préoccupant, traduit bien la violence des effets de la crise qui s'est déclenchée au début du 3^{ème} quadrimestre 2008, affectant toutes les activités économiques et en particulier celles de nature industrielle.

PIB	2003	2007	2008	2009
PIB total (en millions d'euros)	30 482	35 356	35 962	34 869
PIB par habitant (en euros)	21 152	24 142	24 536	23 737
PIB par emploi (en euros)	53 835	59 768	62 518	61 431

Tableau n°3 : L'évolution du Produit Intérieur Brut en Basse-Normandie de 2003 à 2009

Source : INSEE - Comptes Régionaux - Données 2009 provisoires

Ainsi, la valeur ajoutée de l'industrie a chuté de 10 % en raison de l'effondrement de la production dans l'automobile et dans les biens intermédiaires. Toutefois, le repli observé en Basse-Normandie est moins important que celui constaté dans les autres régions industrielles (Picardie, Franche-Comté, Lorraine, Haute-Normandie). Le secteur de la construction a subi également les effets de la crise. Les mises en chantier de logement ont diminué de 25 % tandis que la valeur ajoutée reculait, quant à elle, de 4,3 % (- 4,8 % en France).

C'est dans les services marchands que la Basse-Normandie affiche un résultat nettement plus médiocre qu'en France avec un recul de la valeur ajoutée de 1,6 % alors qu'au plan hexagonal la diminution a été contenue à - 0,1 %. Ce décrochage régional

² Le Produit Intérieur Brut (PIB) constitue un agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

est principalement imputable à la seule branche des activités financières et immobilières.

En 2009, le PIB par habitant était évalué à 23 737 euros, en baisse de 3,3 % et situant en valeur absolue la Basse-Normandie au 18^{ème} rang national. Le PIB moyen par habitant des régions de province (c'est-à-dire hors Ile de France) s'établissait pour cette même année à 25 949 euros, en recul de 3,1 %. Dans les régions limitrophes, ce paramètre s'établissait à 25 739 pour la Bretagne, à 26 481 pour les Pays de la Loire et à 26 599 pour la Haute-Normandie (en recul de 3,6 %).

Régions	PIB total (en millions d'euros)	PIB par habitant (en euros)	PIB par emploi (en euros)
Basse-Normandie	34 869	23 737	61 431
Bretagne	81 632	25 739	65 451
Pays de la Loire	94 032	26 481	65 427
Haute-Normandie	48 555	26 599	69 364
France de province	1 319 480	25 949	68 253

Tableau n°4 : Le PIB des régions limitrophes de la Basse-Normandie en 2009

Source : INSEE

Le PIB par emploi s'élève en 2009 à 61 431 euros, en baisse de 1,7 %. La Basse-Normandie se situe ainsi pour cet indicateur au dernier rang des régions françaises, désormais dépassée par le Limousin (62 320 euros par emploi). Pour information, les PIB par emploi observés dans les régions proches de la Basse-Normandie ont connu des diminutions légèrement moins importantes, soit - 1,6 % pour la Bretagne, - 1,5 % pour les Pays de la Loire et - 1,3 % pour la Haute-Normandie.

II.1.2. L'évolution des salaires

Les dernières données disponibles en matière de salaires concernent l'année 2009.

Comme cela avait été constaté les années précédentes pour les revenus salariaux, la moyenne des salaires nets annuels des secteurs privé et semi-public perçus en Basse-Normandie est comparable et parfois même supérieure à celle observée en Bretagne et en Pays de la Loire sans toutefois rejoindre les niveaux atteints en Haute-Normandie. En termes d'évolution annuelle entre 2005 et 2009, le taux affiché par la Basse-Normandie (+ 1,5 %) est supérieur à la plupart des autres régions et donc à la France (+ 0,9 %).

Le tableau suivant opère une présentation détaillée par catégorie socioprofessionnelle sur la base d'équivalents temps plein. Il a été également possible d'y ajouter une information sur les salaires nets annuels moyens de la fonction publique.

Régions	Secteurs privé et semi-public					Fonction publique
	Salaire net moyen annuel	Cadres	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	
Basse-Normandie	21 520	41 500	25 550	17 160	18 280	24 520
Bretagne	21 360	40 550	23 810	17 060	17 960	24 440
Pays de la Loire	21 600	41 290	23 820	17 110	18 030	25 010
Haute-Normandie	22 850	43 120	25 650	17 400	19 390	25 160
France métropolitaine	24 530	46 200	25 230	17 770	18 780	25 210

Tableau n°5 : Salaires nets annuels moyens en 2009 (en équivalents temps plein)*Source : INSEE - DADS*

II.1.3. Revenu fiscal et Revenu Disponible Brut (RDB) des Bas-Normands

Grâce aux approches statistiques communiquées par l'INSEE et les services fiscaux, il est possible d'évaluer le revenu fiscal et le Revenu Disponible Brut (RDB) des Bas-Normands et d'opérer des comparaisons interrégionales.

En ce qui concerne les revenus fiscaux³, le revenu médian bas-normand calculé par Unité de Consommation (UC) se situe au bas de l'échelle nationale et des régions composant le Grand Ouest. Toutefois, la différence constatée entre le revenu médian des ménages bas-normands et les ménages de la France de province demeure assez ténue puisqu'elle est de 3,6 % pour l'année 2009, contre 3,8 % en 2007

Le rapport inter-décile qui exprime l'écart entre le décile constitué des niveaux de vie les plus bas et le décile correspondant aux niveaux de vie les plus élevés est d'une manière générale plus étroit en Basse-Normandie qu'en France de province (4,6 contre 5,0). Cependant, on observe que le rapport entre les revenus les plus élevés et les moins élevés a tendance en Basse-Normandie à s'accroître significativement (de 4,4 à 4,6 en une année, entre 2008 et 2009), ce qui n'a pas été le cas de façon si manifeste dans les autres régions du Grand Ouest.

Il faut souligner que si le 9^{ème} décile a augmenté en valeur absolue (de 31 920 à 32 250 euros entre 2008 et 2009), le 1^{er} décile, celui des plus bas revenus, a décliné passant de 7 223 euros en 2008 à 7 077 euros en 2009, ce qui est la traduction de l'exposition de la partie la moins favorisée de la population régionale à la crise et à ses effets destructurants.

³ Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus. Il repose sur les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum retraite), les pensions alimentaires reçues, certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).

2009	Médiane (1)	1 ^{er} décile	9 ^{ème} décile	Rapport inter-décile
Basse-Normandie	17 235	7 077	32 250	4,6
Bretagne	18 080	8 188	33 330	4,1
Pays de la Loire	17 821	8 011	32 613	4,1
Haute-Normandie	18 064	6 794	33 998	5,0
France de province	17 858	6 705	33 557	5,0

(1) La médiane établit le rapport entre les hauts revenus (9^{ème} décile) et les bas revenus (1^{er} décile)

Tableau n°6 : Revenus fiscaux par Unité de Consommation (UC) dans le Grand Ouest et en France de province en 2009

Source : INSEE

Le tableau suivant met en évidence les revenus fiscaux par unité de consommation. Ainsi, la moyenne des revenus les plus bas est en Basse-Normandie plus élevée qu'en France en 2009 (7 077 euros contre 6 705). Inversement, la moyenne des revenus les plus élevés est plus conséquente en France de province (33 557 euros) qu'en Basse-Normandie (32 250 euros).

Au plan départemental, les contrastes sont assez marqués. De la sorte, le Calvados offre un profil plus favorable en termes de revenus fiscaux. 58,3 % des ménages sont soumis à l'impôt sur le revenu des personnes physiques (impôt principalement constitutif de cette statistique) contre 51,4 % dans la Manche et dans l'Orne. De même, les écarts sont considérables d'un département à l'autre pour ce qui concerne les 1^{er} et 9^{ème} déciles.

2009	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie	France de province
1 ^{er} décile	7 292	7 162	6 432	7 077	6 705
9 ^{ème} décile	33 937	31 154	30 108	32 250	34 557
Rapport inter-décile	4,7	4,3	4,7	4,6	5,2

Tableau n°7 : Revenus fiscaux par Unité de Consommation (UC) en Basse-Normandie en 2009

Source : INSEE

Le troisième tableau (n°8) relatif au Revenu Disponible Brut (RDB) en euros par habitant positionne différemment la Basse-Normandie au sein des régions du Grand Ouest et démontre un resserrement manifeste des classements. Pour mémoire, cette analyse sur le RDB repose donc sur le revenu primaire augmenté des transferts (prestations sociales) et diminué des impôts et des cotisations sociales versées. Ceci signifie que les prestations sociales d'une part, et l'impôt (sur le revenu, la taxe d'habitation, la CSG et la CRDS) d'autre part, corrigent en partie les inégalités. A cet égard, on remarquera que si le RDB est plus élevé en Basse-Normandie que dans les autres régions du Grand Ouest c'est par le truchement des prestations en espèces, c'est-à-dire grâce aux revenus de substitution que sont notamment les prestations sociales. Cet apport, s'il est louable au plan de la solidarité, montre bien que la Basse-Normandie est une région dont une partie des habitants dispose de revenus modestes voire très modestes.

2008	Revenu Disponible Brut total (en millions d'euros)	Revenu Disponible Brut par habitant	
		En euros	Indice (France de province = 100)
Basse-Normandie	28 053 (+ 3,7 %)	19 142 (+ 3,5 %)	99,3
Bretagne	60 098 (+ 3,6 %)	19 067 (+ 2,9 %)	99,0
Pays de la Loire	67 236 (+ 3,5 %)	19 078 (+ 2,6 %)	99,1
Haute-Normandie	34 807 (+ 3,4 %)	19 117 (+ 3,3 %)	99,2
France de province	974 720 (+ 3,4 %)	19 267 (+ 2,9 %)	100,0

Tableau n°8 : Revenu Disponible Brut (RDB) des habitants par région en 2008

Source : INSEE

II.2. L'EVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ECONOMIQUES

II.2.1. L'agriculture

2011 a été pour le secteur agricole en Basse-Normandie une année plutôt favorable avec une amélioration des résultats concernant la plupart des productions. Toutefois, l'augmentation des consommations intermédiaires est venue quelque peu amoindrir la qualité de ce bilan.

Au plan des productions, les produits animaux ont tous été caractérisés par des hausses significatives des prix, les volumes demeurant, à l'exception du lait en forte hausse, relativement stables. Consécutivement, la valeur des productions animales a augmenté (hors aides) de 11,6 % en 2011 s'établissant à 1 814,3 millions d'euros.

Les produits végétaux ont enregistré, quant à eux, un résultat final quasi stable (+ 0,7 %) ce malgré selon les productions de considérables variations en prix et en volumes. Ainsi, les céréales ont affiché des résultats inchangés tandis les oléagineux ont bénéficié d'une forte hausse (+ 38 % en valeur). Les productions maraîchères et horticoles ont en revanche connu une année 2011 peu favorable avec un résultat annuel en baisse de 13 %, s'établissant à 533,1 millions d'euros.

Globalement, les productions agricoles ont augmenté en valeur de 8,8 % en 2011.

Si la valeur des produits en agriculture a globalement connu en 2011 une augmentation significative, il en a été de même pour les consommations intermédiaires qui ont crû de 12,1 % par rapport à l'année précédente. Pour mémoire, un phénomène identique avait été observé entre 2006 et 2008 (+ 18 %) suivi d'ailleurs d'un léger repli en 2009 et 2010 (- 3 %).

Ainsi, en 2011, le prix du pétrole s'est établi en moyenne à 111 dollars le baril ; ce niveau annuel est le plus haut connu en valeur réelle depuis 150 ans. Corrélativement, le prix du carburant agricole a crû de 27 % entraînant une hausse des dépenses en énergie de 17 %. De même, les engrais et amendements ont été affectés d'une augmentation de 27 %, due pour l'essentiel à l'effet prix. Les achats d'aliments pour animaux ont connu une hausse de 16 % uniquement imputable à de fortes augmentations des prix. Les autres postes de dépenses, à l'exception des semences et des produits phytosanitaires, ont également crû : dépenses vétérinaires, entretien du matériel, des bâtiments, services...

Nature des productions	Valeur 2010	Indice volume	Indice prix	Valeur 2011	Indice valeur
Céréales	300,1 M€	100	101	302,4 M€	101
Oléagineux	52,5 M€	116	119	72,3 M€	138
Protéagineux	18,3 M€	66	110	13,3 M€	73
Plantes industrielles (betterave, lin...)	28,9 M€	99	97	27,8 M€	96
Produits maraîchers et horticoles	106,6 M€	102	85	92,4 M€	87
Pommes de terre	6,8 M€	135	62	5,7 M€	83
Fruits	14,3 M€	132	97	18,3 M€	128
Autres produits végétaux	1,7 M€	-	-	1,0 M€	57
Total produits végétaux (hors aides)	529,2 M€	101,7	99,0	533,1 M€	100,7
Lait	889,0 M€	106	107	1 009,9 M€	114
Gros bovins	399,2 M€	101	109	438,6 M€	110
Veaux de boucherie	64,5 M€	99	107	68,0 M€	106
Porcins	123,1 M€	98	113	135,7 M€	110
Ovins	11,0 M€	97	110	11,8 M€	107
Volailles	57,5 M€	102	112	65,9 M€	115
Equins	64,1 M€	100	109	70,1 M€	109
Œufs	21,1 M€	108	107	24,5 M€	116
Autres produits animaux (y.c. animaux d'élevage)	- 4,4 M€	-	-	- 10,3 M€	232
Total produits animaux (hors aides)	1 625,0 M€	103,0	108,4	1 814,3 M€	111,6
Produits agricoles (hors aides)	2 154,2 M€	102,7	106,1	2 347,5 M€	109,0
Aides végétales couplées	4,4 M€			2,6 M€	60
Aides animales couplées	20,7 M€			21,4 M€	103,3
Activités de services	7,4 M€	98,4	103,1	7,5 M€	101,4
Total produits agricoles HTVA	2 186,7 M€			2 378,9 M€	108,8

Tableau n°9 : Les productions agricoles en Basse-Normandie en 2011 exprimées en valeur et en indices de volume, prix et valeur

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Nature des consommations intermédiaires	Valeur 2010	Indice volume	Indice prix	Valeur 2011	Indice valeur
Semences et plants	74,8 M€	99	101	74,6 M€	100
Energie et lubrifiants	121,6 M€	99	119	142,7 M€	117
Energie et amendements	107,9 M€	104	122	136,6 M€	127
Produits de protection des cultures	70,3 M€	102	98	70,6 M€	100
Dépenses vétérinaires	61,9 M€	106	103	67,5 M€	109
Aliments pour animaux achetés	385,3 M€	100	116	447,9 M€	116
Entretien du matériel	98,4 M€	106	102	107,0 M€	109
Entretien des bâtiments	23,6 M€	111	103	27,0 M€	114
Services de la branche agricole	158,8 M€	106	102	171,4 M€	108
Autres biens et services	152,7 M€	-	-	162,7 M€	107
Consommations intermédiaires HTVA	1 255,4 M€	102,2	109,8	1 407,9 M€	112,1

Tableau n°10 : Les consommations intermédiaires en 2011 exprimées en valeur et en indices de volume, prix et valeur

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

Nature des consommations intermédiaires		Valeur 2010	Indice valeur	Valeur 2011
+	Production (hors TVA)	2 186,7 M€	109	2 378,9 M€
-	Consommations intermédiaires (hors TVA)	1 255,4 M€	112	1 407,9 M€
Valeur ajoutée brute		931,3 M€	104	971,1 M€
-	CCF	348,6 M€	100	347,0 M€
Valeur ajoutée nette		582,6 M€	107	624,1 M€
+	Subventions d'exploitation	368,2 M€	98	360,4 M€
<i>Dont aides décaissées</i>		<i>342,5 M€</i>	<i>99</i>	<i>340,5 M€</i>
-	Charges salariales	167,3 M€	103	172,1 M€
-	Autres impôts	44,7 M€	113	50,5 M€
-	Intérêts	82,9 M€	99	82,2 M€
-	Charges locatives nettes	134,0 M€	100	134,4 M€
Revenu Net d'Entreprise (RNE) valeur courante		521,9 M€	104,5	545,3 M€
RNE des exploitations professionnelles (valeur courante)		499,1 M€	104,5	521,5 M€
RNE des exploitations professionnelles (valeur constante)		499,1 M€	102,8	513,3 M€
UTA familiales des exploitations professionnelles		19 208	96,8	18 599
RNE par UTAF pro valeur constante		25 986 €	106,2	27 596 €

Tableau n°11 : Indicateurs de revenus de l'agriculture bas-normande en 2011

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

En termes de valeur ajoutée nette, les résultats cumulés des exploitations bas-normandes s'élèvent à 624 millions d'euros, en hausse de 7 % par rapport à 2010 ; le Revenu Net d'Entreprise (RNE) a augmenté de 4,5 % s'établissant à 545,3 millions d'euros (en valeur courante). Enfin, le revenu net d'entreprise par UTA des exploitations professionnelles s'est chiffré en 2011 à 27 596 euros, en croissance de 6,2 %.

II.2.2. Pêche et conchyliculture

Pour ce qui concerne les activités de pêche, l'année 2011 a été marquée par un tassement des quantités débarquées, seul Port-en-Bessin affichant, parmi les ports dotés de halles à marées, une augmentation des débarques (+ 9,8 %). Toutefois, les prix des captures ont connu une amélioration se traduisant même à Granville par une augmentation de la valeur totale du chiffre d'affaires alors que les quantités débarquées ont diminué de 5,2 % en 2011. Il convient de souligner que les données illustrant le tableau n° 12 ne font état que des ventes opérées sous criées, les ventes directes demeurant non négligeables mais non comptabilisables. Ainsi, aucun chiffre fiable ne peut être avancé pour les activités de pêche située entre Courseulles et Honfleur.

Si l'année 2011 n'a pas été marquée par des fluctuations notables tant des tonnages (à l'exception de Grandcamp) que des chiffres d'affaires, il faut rappeler que le prix du carburant est resté durant cette même année à un niveau élevé, oscillant entre 0,65 et 0,70 euro du litre (de gasoil). On rappellera qu'il n'a cessé de croître depuis novembre 2008 (0,30 euro) après avoir précédemment atteint un maximum en juillet 2008 (0,75 euro). Cette augmentation durable du prix du carburant pèse lourdement sur les comptes d'exploitation et sur la rentabilité des entreprises de pêche ce en particulier sur les chalutiers. Par ailleurs, selon les informations disponibles, la flottille bas-normande n'a que peu évolué en 2011 (- 3 bateaux en solde des flottilles

des principaux ports⁴). Toutefois, la puissance cumulée des navires desdits ports aurait diminué en un an de 400 kW.

Le tableau n° 12 dresse donc le bilan des débarques et de leur valeur pour les ports bas-normands dotés de halles à marées. Granville demeure le 1^{er} port bas-normand en tonnage, avec essentiellement des coquillages, mais se situe au 2^{ème} rang en termes de chiffre d'affaires derrière Cherbourg (20,69 millions d'euros). Port-en-Bessin reste le 1^{er} port de coquilles Saint Jacques pour l'ensemble de la Manche-Est, loin devant Dieppe.

Ports	Apports 2011			
	En tonnes	2010/2011	En valeur (en millions d'euros)	2010/2011
Granville	11 757	- 5,2 %	19,75	+ 2,9 %
Cherbourg	8 345	- 7,5 %	20,69	- 2,7 %
Grandcamp	1 579	- 15,3 %	4,90	- 4,7 %
Port-en-Bessin	7 568	+ 9,8 %	19,17	+ 18,5 %

Tableau n°12 : L'activité des principaux ports de pêche bas-normands en 2011

Source : D'après données "Le Marin"

Dans le domaine conchylicole, les années se suivent et ont tendance à se ressembler. L'ostréiculture bas-normande, pour ce qui la concerne, continue de souffrir des phénomènes de mortalité affectant notamment les juvéniles ; Au plan purement économique, il est estimé que les volumes de production ont été affectés depuis 2008 d'une diminution de 40 %, avec toutefois de fortes variabilités selon les entreprises. Cette baisse des volumes a été anticipée par bon nombre de structures de production et/ou de commercialisation qui ont lissé leur production afin de mettre sur les marchés les produits les mieux valorisés au meilleur moment. On estime désormais la production régionale à 17 000 tonnes dont la moitié issue de la côte ouest et légèrement plus du quart pour la côte est.

L'augmentation du prix des huîtres (de l'ordre de 30 %), consécutivement à la baisse de l'offre, a permis aux entreprises de résister non sans avoir précédemment ajusté leur effectifs employés au détriment en particulier des intérimaires et des contrats à durée déterminée. Cependant, si l'année 2011 a été commercialement profitable, il n'en demeure pas moins que le risque est patent de voir, si la situation venait à perdurer, les consommateurs perdre l'habitude d'acheter des huîtres.

En ce qui concerne la mytiliculture bas-normande, 2011 constitue une deuxième année de mauvaise production (comme au niveau national). Les volumes sont estimés à 12 000 tonnes de moules, pour l'essentiel élevées sur la côte ouest. Des mesures de réduction de la biomasse en élevage ont été prises pour tenter de retrouver une meilleure qualité de pousse.

Globalement, on estime le chiffre d'affaires de la conchyliculture régionale comme avoisinant les 75 millions d'euros.

⁴ Honfleur, Trouville, Ouistreham, Courseulles, Port-en-Bessin, Grandcamp, Saint Vaast, Cherbourg et Granville.

II.2.3. Les activités maritimes

Avec un résultat annuel de 3,583 millions de tonnes, le port de Caen connaît une baisse à la fois du trafic transmanche et du trafic de marchandises. Néanmoins, ce résultat lui permet de conserver son rang de 10^{ème} port français.

En ce qui concerne le trafic transmanche, tous les paramètres sont à la baisse : 951 758 passagers (- 6,85 %), 233 634 voitures (- 6,28 %), 110 061 camions (- 5,13 %) et 2 858 076 tonnes de fret (- 6,37 %). Il faut voir dans ce résultat les effets de la crise économique en général et en particulier la forte baisse du pouvoir d'achat des britanniques. Comparé à d'autres ports transmanche, Caen-Ouistreham a plutôt bien résisté aux aléas de la conjoncture et à un trafic transmanche maritime qui a diminué en la matière d'environ 20 % depuis 2007.

Le port intérieur de Caen-Ouistreham, dédié aux marchandises, a été affecté par une baisse de 11,5 % de son tonnage (724 694 tonnes). La raison principale de cette évolution négative réside dans un trafic céréales certes honorable (303 383 tonnes) mais très éloigné du record enregistré l'année précédente avec 456 000 tonnes. Deux activités sont également marquées par une diminution de leur ampleur, à savoir la ferraille avec 69 412 tonnes (- 18,4 %) et les bois exotiques avec 24 234 tonnes (- 34,2 %). En revanche, les bois du Nord avec 30 519 tonnes (+ 24,4 %), les nourritures animales avec 23 249 tonnes (+ 84,4 %), les trafics divers avec 77 411 tonnes (x 2,5) et le nouveau trafic de houille avec 30 729 tonnes sont venus compenser en partie la baisse des activités précédemment évoquées.

Par ailleurs, les travaux d'extension du terminal ferry de Ouistreham ont débuté en mars 2011 pour gagner 4,2 hectares sur la mer. La nouvelle plateforme, qui vise à optimiser la capacité d'accueil du site transmanche (doublement des capacités fret), sera opérationnelle à la mi-2012.

Egalement, un projet de ligne conteneurs Le Havre - Caen a été lancé en 2011. Cependant, à l'issu de l'enquête publique, ce projet connaît quelques vicissitudes. Pour autant, il convient de rappeler que ce projet s'inscrit dans l'évolution même du trafic maritime de plus en plus conteneurisé, qu'il favoriserait une nouvelle diversification du port de Caen et qu'enfin il permettrait un report de la route vers le transport maritime représentant une économie de 3,5 millions de km par poids lourds par an.

Années	Passagers ferries	Véhicules de tourisme	Véhicules utilitaires	Fret total (tonnes)	Fret hors ferries
2002	896 433	247 063	65 203	2 375 872	618 918
2003	939 871	247 378	94 120	3 195 712	745 019
2004	1 051 566	277 728	101 447	3 393 316	765 172
2005	976 065	244 236	110 927	3 572 030	723 770
2006	1 078 294	288 359	128 880	4 094 992	758 707
2007	997 843	240 311	125 733	3 821 903	603 240
2008	1 026 019	253 605	118 050	3 657 151	640 584
2009	982 446	245 768	108 223	3 250 436	403 277
2010	1 021 734	249 277	116 010	3 847 390	818 815
2011	951 758	233 634	110 061	3 582 770	724 694

Tableau n°13 : Evolution du trafic du port de Caen de 2002 à 2011

Source : CCI Caen

Pour le port de Cherbourg, l'année 2011 a été marquée par le regain de certains trafics. Ainsi, l'activité transmanche a connu une croissance de 8,5 % en termes de passagers transportés avec 606 819 personnes accueillies sur les ferries. Cette reprise est directement liée à la remise en service du Barfleur sur la ligne Cherbourg-Poole. Consécutivement, le nombre de véhicules de tourisme transportés a augmenté de 12,4 % avec 178 502 véhicules. En revanche, le trafic de poids lourds a connu un nouvel amoindrissement de -7,7 % avec 51 342 véhicules lourds transportés.

Il convient de souligner qu'un tiers du trafic transmanche est réalisé sur l'Irlande (197 655 passagers), en progression de 6,5 % et même en légère augmentation pour le fret (+ 0,9 %).

Le trafic marchandises, développé sur la partie Est du port, a atteint 189 124 tonnes avec une croissance notable du trafic de ferrailles (12 317 tonnes), de charbon, sables et vrac (presque 158 000 tonnes) et des colis lourds (12 000 tonnes).

En termes de trafic fret total, le port de Cherbourg a affiché en 2011 un volume de 1 890 000 tonnes, en légère augmentation par rapport à 2010 (+ 1,9 %), ce qui constitue une inversion de la tendance observée ces dernières années.

L'activité croisière a été excellente avec 93 762 passagers accueillis (+ 55,8 % par rapport à 2010).

Par ailleurs, l'année 2011 a été principalement marquée par les aléas et l'échec temporaire du trafic charbon (voir partie IV du rapport), autrement dit le concept de port offshore est provisoirement mis en attente.

L'année 2012 sera caractérisée par l'arrivée à échéance de la délégation de service public concernant l'activité marchandises. Son renouvellement ne sera pas sans conséquences sur le dimensionnement de la SAS Port de Cherbourg dont la CCI de Cherbourg-Cotentin détient 20 % des parts. En outre, le devenir du trafic transmanche à destination de la Grande-Bretagne demeure tributaire des choix qui seront opérés dès le début de l'année 2012 par la Brittany Ferries.

Années	Passagers ferries	Véhicules de tourisme	Véhicules utilitaires	Fret total (en tonnes)	Fret hors ferries
1996	1 536 791	375 227	154 278	4 521 564	77 828
2004	1 296 639	346 588	113 941	3 896 337	600 178
2005	806 665	209 577	103 083	3 145 935	264 825
2006	777 224	204 676	97 756	2 923 022	158 690
2007	766 822	207 363	93 459	2 949 896	255 199
2008	721 805	196 644	90 643	2 720 539	110 831
2009	674 799	194 169	69 981	2 152 688	29 292
2010	559 244	158 836	55 622	1 854 240	74 023
2011	606 819	178 502	51 342	1 890 333	189 124

Tableau n°14 : Evolution du trafic du port de Cherbourg de 1996 à 2011

Source : CCI Cherbourg Nord-Cotentin

Le trafic transmanche, qui constitue l'essentiel de l'activité maritime des deux plus grands ports bas-normands, nécessite d'être examiné plus précisément. En l'occurrence, après une période florissante dont l'apogée semble avoir été atteinte en 1992 (2 973 000 passagers transportés), l'attractivité transmanche des ports de Caen-

Ouistreham et de Cherbourg a connu un certain déclin surtout en ce qui concerne le second nommé. Ainsi, de 1 784 000 passagers en 1992, le port de Cherbourg a vu ses flux transportés (passagers, véhicules de tourisme, poids lourds et donc fret) diminuer de façon quasi continue pour aujourd'hui s'établir à un peu plus de 600 000 passagers en 2011. Il en a été de même du trafic poids lourds qui est passé en dix ans de 188 000 unités à environ 51 000 en 2011. L'arrêt d'exploitation de plusieurs compagnies a ainsi affecté significativement l'activité transmanche du port nord-cotentinois. Toutefois, il convient de souligner à nouveau que les échanges avec l'Irlande ont régulièrement progressé, limitant quelque peu les conséquences d'un trafic déclinant avec la Grande-Bretagne.

Le port de Caen, après avoir atteint un trafic passagers maximal en 1992 (1 189 000 passagers), présente certes un tassement de sa fréquentation mais conserve une activité annuelle oscillant entre 950 000 et 1 050 000 passagers, ce qui dans le contexte difficile du transmanche doit être considéré comme une performance. Le trafic poids lourds a connu sur les dix dernières années une croissance significative. Il est ainsi passé de 64 000 véhicules transportés en 2002 à 110 000 unités en 2012 (et même à 118 000 en 2008). Il semble que les améliorations du système routier bas-normand (achèvement de l'A13, amélioration de la relation RN13-A84 et ouverture de l'A88) ont plus profité au port calvadosien qu'à son homologue du Cotentin. Il faut à cet égard signaler que la liaison entre l'A84 et la RN13 (de l'échangeur de Guilberville à Carentan) n'est pas encore achevée, cet état de fait contribuant sans doute à pénaliser le port de Cherbourg.

Comme en témoigne le tableau n°15 retraçant l'évolution des trafics entre 2004 et 2011, le poids de l'activité transmanche, considérée au niveau régional, connaît du fait de Cherbourg un réel effritement. Le nombre global de passagers transportés à destination des îles britanniques est passé de 2 350 000 en 2004 à 1 556 000 en 2011, celui des poids lourds de 215 000 à 161 000 unités tandis que corrélativement le trafic fret passait de 5,924 millions de tonnes à 4,559 millions de tonnes toujours entre 2004 et 2011.

Années	Port de Caen			Port de Cherbourg			Ports de Caen et Cherbourg		
	Nb de passagers	Nb de poids lourds	Fret (en millions de t)	Nb de passagers	Nb de poids lourds	Fret (en millions de t)	Nb de passagers	Nb de poids lourds	Fret (en millions de t)
2004	1 051 566	101 447	2,628	1 296 639	113 941	3,296	2 348 205	215 388	5,924
2008	1 026 019	118 050	3,017	721 805	90 643	2,610	1 724 824	208 693	5,627
2009	982 446	108 223	2,847	674 799	69 981	2,123	1 657 245	178 204	4,970
2010	1 021 734	116 010	3,029	559 244	55 622	1,780	1 580 978	171 632	4,809
2011	951 758	110 061	2,858	606 819	51 342	1,701	1 555 577	161 403	4,559

Tableau n°15 : Le trafic transmanche en Basse-Normandie depuis 2004

Source : Statistiques des CCI de Caen et de Cherbourg

Le port de Honfleur a connu en 2011 une augmentation de 9,5 % de son trafic "quais en Seine" qui, il faut le signaler, est une enclave du port autonome de Rouen placée sur la rive gauche à l'entrée même de l'estuaire. D'un montant total de 392 933 tonnes, l'activité des quais en Seine repose sur un trafic général de marchandises de 268 032 tonnes composé principalement de vrac (environ 136 000 tonnes) et de bois sciés (presque 100 000 tonnes). Complètent ces trafics,

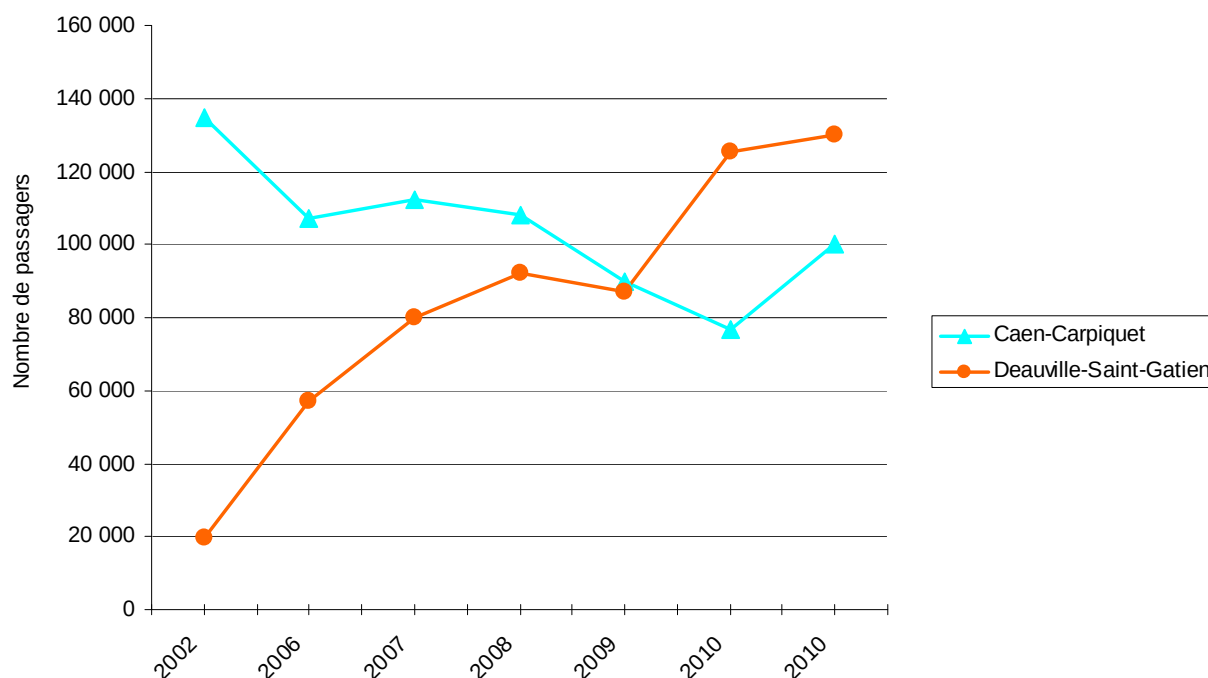
l'activité granulats (76 000 tonnes) et celle de l'apportement pétrolier de la société BTT (48 700 tonnes).

II.2.4. Le trafic aéroportuaire bas-normand

L'année 2011 a été caractérisée par une progression du trafic des deux principaux aéroports bas-normands.

Aéroports	2002	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
							Nb de passagers	Evolution
Cherbourg-Maupertus	8 747	14 604	11 920	9 359	7 801	3 464		
Caen-Carpiquet	134 717	107 000	112 091	107 898	90 022	76 888	100 023	+ 23,1 %
Deauville-Saint-Gatien	19 540	57 051	80 000	92 000	86 994	125 461	130 000	+ 3,5 %

Tableau n°16 : L'activité des aéroports de Basse-Normandie de 2002 à 2011



Graphique n°1 : L'activité des aéroports de Caen et de Deauville de 2002 à 2011

Deauville-Saint-Gatien a connu un trafic de presque 130 000 passagers en 2011 en augmentation de 3,5 %, résultat inespéré compte tenu des événements intervenus en Afrique du Nord au cours du premier semestre, destination particulièrement développée par cet aéroport spécialisé dans le trafic charter. En 2012, sept nouvelles destinations viendront s'ajouter aux 25 précédentes, ce qui devrait permettre d'améliorer encore la fréquentation et les résultats commerciaux de cet aéroport. En outre, la liaison avec Londres à raison de deux rotations hebdomadaires a été rétablie.

L'aéroport de Caen-Carpiquet a connu une nette reprise de son trafic avec 100 023 passagers, en hausse de 23,1 % par rapport à 2010, après une année 2010

marquée par des travaux ayant entravé le trafic. Pratiquement tous les types de trafic (affaires 1 931 ; passagers réguliers 85 055 ; charters 12 480 et transit 557) sont en hausse sans toutefois retrouver leur niveau des années 2000-2006.

II.2.5. L'évolution globale du secteur industriel

Selon l'enquête menée annuellement par la Banque de France⁵, l'année 2011 a présenté un double profil : un premier semestre caractérisé par la poursuite du raffermissement observé durant l'année 2010 et un second semestre marqué par un retour de la crise et de ses effets à certains égards déstructurants. Au plan industriel, l'année 2011 a donc été en demi-teinte. Néanmoins et globalement, les résultats de l'enquête menée par la Banque de France sont meilleurs que ce à quoi l'on pouvait s'attendre.

Il en va ainsi du chiffre d'affaires en augmentation de 7,4 % (imputable principalement aux établissements de moins de 50 salariés et de plus de 500 salariés). De même, les exportations se sont accrues de 9,5 % comme les investissements (9,6 %). Concernant ce dernier paramètre, il faut rappeler que les investissements avaient diminué de 6 % en 2009 et de 31 % en 2010. La reprise observée de ceux-ci en 2011 est donc à certains égards mécanique.

Enfin, l'emploi, contrairement à toute attente, s'est maintenu et s'est même légèrement accru (+ 1,3 %) du fait de l'intégration de l'intérim dans ce calcul.

Evolution en pourcentage	Chiffre d'affaires	Exportations	Investissements	Effectifs
Industries agricoles et alimentaires	+ 9,5 %	+ 8,2 %	+ 25,0 %	+ 2,0 %
Equipements électriques et électroniques	+ 10,5 %	+ 16,5 %	+ 20,8 %	- 0,2 %
Industrie automobile	+ 9,4 %	+ 7,0 %	+ 25,6 %	- 0,4 %
Fabrication d'autres produits industriels	+ 1,9 %	+ 1,9 %	-	+ 0,7 %
Total industrie	+ 7,4 %	+ 9,5 %	+ 9,6 %	+ 1,3 %

Tableau n°17 : Evolution du chiffre d'affaires, de s exportations, des investissements et des effectifs (y.c. intérim) par grands secteurs industriels en Basse-Normandie en 2011

Source : Banque de France - Basse-Normandie - Enquête 2011

De façon détaillée, le secteur des industries agroalimentaires témoigne d'une belle résistance à la crise et à ses effets. Tous les paramètres usuels sont positifs pour l'année 2011, y compris celui de l'emploi qui a crû de 2 % ce qui, même en y incluant l'intérim, constitue une réelle performance. De plus, on remarquera une forte reprise des investissements (+ 25 %) alors même qu'en 2010, ils étaient restés au même niveau qu'en 2009.

Le secteur des équipements électriques et électroniques a présenté en 2011 un bilan plus favorable que l'année précédente avec notamment une reprise des

⁵ Février 2012 - Les entreprises en Basse-Normandie - Bilan 2011 et perspectives 2012 sur la base d'une enquête reposant sur l'interrogation de 535 établissements employant 68 % de l'emploi industriel.

investissements (+ 20,8 % contre - 29,9 % en 2010) et un quasi-maintien de l'emploi (- 0,2 %).

L'industrie automobile a également renoué avec les investissements (+ 25,6 % contre - 30,5 % en 2010). De même, le niveau de l'emploi n'a cédé que 0,4 % contre - 4,7 % l'année précédente.

Enfin, dans la fabrication d'autres produits industriels, l'année 2011 a été modérément positive en affichant de faibles augmentations sauf en ce qui concerne les investissements qui eux sont désormais atones.

II.2.6. L'artisanat

Pour l'Artisanat, l'année 2011 en Basse-Normandie a été caractérisée par une amélioration globale de la situation. C'est le cas notamment pour les secteurs de la production et du bâtiment. En revanche, les domaines des services et de l'alimentation connaissent une inflexion négative.

On note par ailleurs une reprise de l'investissement. Toutefois, les difficultés de trésorerie perdurent et concernent plus d'un tiers des entreprises et même 40 % d'entre elles dans le bâtiment. A ces constats généraux, il faut souligner que les conditions d'exercice des activités artisanales dans le bâtiment vont évoluer en raison de la hausse de la TVA de 5,5 % à 7 %, ce qui peut retentir sur l'importance des carnets de commandes.

Sur le moyen terme (2009-2011), l'activité générale des entreprises artisanales n'a cessé de croître, ce qui n'a pas été le cas de l'emploi qui n'a connu une reprise qu'à partir de la fin 2010.

Au plan chiffré, l'Artisanat était constitué à fin 2010 de 22 500 entreprises en Basse-Normandie, 41,4 % relevant du bâtiment, 29,4 % des services, 14,7 % de la production et 14,5 % de l'alimentation. En termes d'emploi, l'artisanat régional rassemblait 94 900 actifs, soit 24 200 chefs d'entreprises, 56 000 salariés, 5 200 apprentis et 9 600 collaborateurs et collaboratrices. Cet ensemble représente de l'ordre de 14 % de la population active régionale. Ces actifs se répartissent de la façon suivante : 38,7 % dans le bâtiment, 26,3 % dans les services, 17,7 % dans la production et 17,2 % dans l'alimentation.

II.2.7. Le bâtiment

• La construction neuve

En 2011, les autorisations de logements dans la région ont progressé de 18 % par rapport à 2010. Les mises en chantier sont également bien orientées avec + 19 % par rapport à 2010.

Plus précisément, pour les maisons individuelles, le nombre des autorisations s'est accru de 10 % en 2011, augmentation pour l'essentiel imputable au département du Calvados. L'individuel de type groupé a, en revanche, été caractérisé par une baisse de 14 % (1 380 logements). Dans le secteur collectif, la hausse observée est considérable puisqu'elle a atteint 64 % (pour 1 270 logements), toujours imputable pour l'essentiel au département du Calvados.

	Logements autorisés	Logements commencés
Calvados	5 782	4 609
Manche	3 088	2 630
Orne	1 194	983
Basse-Normandie	10 064	8 222

Tableau n°18 : Nombre de permis de construire et de commencements de constructions en 2011*Source : CRIEC d'après sit@del2*

En ce qui concerne la construction neuve de bâtiments non résidentiels, les niveaux d'autorisation sont plutôt en hausse en 2011 sauf pour les bâtiments agricoles comme en témoigne le tableau suivant.

Unité : 1 m ²	2010	2011	Evolution
Bâtiments agricoles	77 683	56 958	- 26,7 %
Secteur privé non agricole	388 398	605 899	+ 56,0 %
dont : - Industries	62 423	125 367	x 2
- Commerces	89 247	216 022	x 2,4
- Bureaux	67 887	81 174	+ 19,6 %
- Entrepôts	83 185	78 639	- 5,5 %
Secteur public	238 134	217 524	- 8,7 %
Total hors bâtiments agricoles	626 532	823 423	+ 31,4 %

Tableau n°19 : Surfaces autorisées à la construction dans le bâtiment non résidentiel en 2010, en 2011 et évolution*Source : CRIEC d'après sit@del2*

En ce qui concerne l'activité des entreprises de bâtiment, les chefs d'entreprise estiment que l'année 2011 a été marquée par une dégradation sur le marché du neuf, phénomène qui commence à être ressenti dans le domaine de l'entretien et de l'amélioration. Plus précisément, la commande publique se raréfie et les carnets de commandes voient leur durée moyenne décroître (de 4,6 mois à 4,1 mois) ; les marges diminuent également en raison notamment du prix des matières premières et des matériaux qui ne cesse de croître. Cette évolution des coûts affecte les entreprises du bâtiment dont les engagements vis-à-vis des clients reposent sur des prix de matériaux inférieurs aux cours actuels d'achat de ces derniers. Il faut enfin ajouter que cette situation est propice à un durcissement de la concurrence inter-entreprises, ce qui contribue naturellement à l'érosion des marges.

En matière d'emploi, l'intérim a enregistré une hausse de 16 % par rapport à 2010 avec 59 970 contrats conclus, soit de l'ordre de 3 330 emplois à temps plein (380 de plus qu'en 2010), soit 660 dans les travaux publics, 1 070 dans le gros œuvre et 1 600 dans le second œuvre. Il faut à cet égard souligner que ces estimations sont contradictoires avec celles opérées par les services de l'Etat qui, pour leur part, déterminent une baisse du recours à l'intérim en 2011 dans le secteur du bâtiment-travaux publics.

II.2.8. Les travaux publics

L'activité des travaux publics, qui jusqu'ici avait résisté à la crise, est désormais atteinte par ses effets : non remplacement des départs en retraite, rentabilité des entreprises quasi nulle... La baisse des investissements publics, qu'ils soient d'Etat ou en provenance des collectivités territoriales ou encore des établissements publics (offices HLM...), est durement ressentie par ce secteur d'activité. Plus précisément, les activités de travaux publics relatives aux constructions sont en volume plutôt satisfaisantes mais le choix du moins disant prédomine. L'activité "réseaux électriques" est en baisse notable avec des effets d'ores et déjà constatés sur l'emploi. Enfin, l'activité "routes" est aussi en proie à des baisses de volume.

II.2.9. Le tourisme

Selon l'enquête de conjoncture réalisée à la demande du Comité Régional de Tourisme de Normandie sur l'hôtellerie et les campings, la Basse-Normandie a connu une saison touristique 2011 en baisse par rapport à la précédente. Plusieurs explications peuvent être apportées à cette évolution négative : une météorologie défavorable, moins d'événements que l'année précédente, une clientèle étrangère et notamment britannique moins présente. Globalement, la fréquentation hôtelière a baissé, surtout du fait d'une présence étrangère en retrait. La diminution a été de l'ordre de 1,6 % entre mai et septembre pour s'établir à environ 2 650 000 nuitées. Toutefois, le département de l'Orne a enregistré une progression de 1,5 %. En revanche, au niveau national, la progression a été évaluée à 2,6 %. Le parc hôtelier s'étant quelque peu réduit (- 0,4 %), le taux d'occupation des capacités hôtelières est demeuré stable à 68 % avec des variations départementales : 70,4 % dans le Calvados en hausse de 1 point, 59 % dans l'Orne en hausse de 2 points et 67 % dans la Manche en baisse de 3 points. Les hôtels de luxe (4 étoiles et plus) ont connu une progression de 20 % de leur fréquentation en raison exclusivement d'une augmentation de l'offre de 20 %. En revanche, l'hôtellerie 2 étoiles a vu son activité régresser de 5,3 % alors qu'elle représente 40 % de la capacité hôtelière régionale.

En termes de clientèles étrangères, les Anglais sont de moins en moins présents en raison notamment des termes défavorables de la parité livre-euro et plus généralement d'une situation économique dégradée outre-manche. On a ainsi comptabilisé 210 000 nuitées les concernant (- 9 % par rapport à 2010) contre 350 000 quatre années auparavant. Les Hollandais (- 15 %) et les Italiens (- 6 %) ont aussi été moins présents.

Dans l'hôtellerie de plein air (campings), le nombre de nuitées a également baissé pour s'établir à 2 650 000 (- 5,1 %). On relèvera qu'au niveau national, une hausse de 2,8 % a été observée. Cette baisse est essentiellement imputable aux étrangers (fréquentation en baisse de 10 %). Ce sont les campings les moins confortables (1 et 2 étoiles) qui ont été affectés de la baisse la plus prononcée, soit - 12 % contre - 3 % pour ceux de 3 et 4 étoiles. La demande de confort est partout constatée et de ce fait, les emplacements locatifs (chalets, bungalows, mobil-homes) sont loués deux fois plus souvent que les emplacements nus avec, consécutivement, des évolutions des taux d'occupation contradictoires. Ainsi, les premiers ont vu leur fréquentation croître de 6,6 % et les seconds décroître de 9,4 %.

En termes de localisation de la fréquentation hôtelière, l'arrière-pays a progressé : Suisse Normande - Pays de Falaise + 9,5 %, rural Orne + 6,5 %, rural Manche + 5,0 %. Inversement, les littoraux et surtout ceux de la Manche ont été très touchés par les conséquences d'un été pluvieux : fréquentation en baisse de 5,3 % en baie du Mont Saint Michel et - 9,5 % sur les autres littoraux de ce département.

	Hôtels (1)						Campings		
	Sans étoile	1*	2*	3*	4*	Total	1 & 2*	3 & 4*	Total
Français	316,5	132,3	876,0	430,2	140,4	1 895,4	447,7	1 056,3	1 504,0
Etrangers	66,5	27,6	262,5	310,0	84,1	750,7	139,7	977,6	1 117,3
Total 2011	383,0	159,9	1 138,5	740,2	224,5	2 646,1	587,4	2 033,9	2 621,3
Rappel 2010	384,6	168,8	1 201,9	750,7	184,3	2 690,3	668,7	2 094,0	2 762,7
Evolution 2011/2010 Nuitées	- 0,4 %	- 5,3 %	- 5,3 %	- 1,4 %	+ 21,8 %	- 1,6 %	- 12,2 %	- 2,9 %	- 5,1 %

Unité : Nuitées par catégorie (en milliers)

(1) Données provisoires pour le mois de septembre

Tableau n°20 : Fréquentation touristique dans les hôtels et les campings bas-normands en 2011*Source : INSEE - DGCIS - Enquête de fréquentation touristique*

II.2.10. L'activité commerciale Basse-Normandie

La parution en juin 2011 d'une étude de la CCIR (Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Basse-Normandie) sur "Les pôles commerciaux de Basse-Normandie" permet d'évoquer dans le rapport sur la Situation Economique et de l'Emploi du CESER l'activité commerciale en région sur la base de données 2008. Il faut à ce propos regretter l'insuffisance des informations et des analyses relatives à ce secteur d'activité pourtant considérable en termes de volume d'affaires et d'emploi.

L'étude de la CCIR scinde le territoire en quatre groupes de pôles : les pôles majeurs (Caen, Cherbourg, Alençon), les pôles principaux (Lisieux, Avranches, Flers...), les pôles intermédiaires (Vire, Coutances, La Ferté Macé...) et les pôles touristiques (Deauville-Touques, Bayeux et Granville). Chacun d'entre eux fait l'objet d'une analyse reposant sur un grand nombre d'indicateurs dont une partie est reprise dans les tableaux suivants.

En l'occurrence et pour les besoins de ce rapport, plusieurs indicateurs exprimant le mieux l'activité commerciale en Basse-Normandie ont été retenus, à savoir notamment :

- le nombre de consommateurs ;
- la consommation totale (en millions d'euros) ;
- le nombre de commerces (dont ceux de plus de 1 000 m²) ;
- la surface de vente totale ;
- le chiffre d'affaires par consommateur.

De cet ensemble de données chiffrées issues pour l'essentiel des enquêtes de l'INSEE sur la consommation des ménages et des informations recueillies par les CCI de Basse-Normandie, il apparaît que :

- les grandes surfaces de plus de 1 000 m² représentent 58 % de la surface commerciale totale (1,1 million de m² sur 1,9 million de m²) et sont au nombre de 438 en région dont 192 au sein des 3 pôles commerciaux majeurs que sont Caen, Cherbourg et Alençon ;
- le chiffre d'affaires par consommateur oscille généralement entre 3 500 et 5 000 euros avec une exception remarquable sur Deauville-Touques où il dépasse les 10 000 euros ;
- le pôle de Caen représente presque le quart des surfaces commerciales régionales ;
- les surfaces commerciales moyennes pour 1 000 consommateurs sont élevées dans les pôles touristiques (de 1 600 à 2 400 m²) et fluctuent entre 600 et 1 400 m² dans les autres pôles, les surfaces les moins élevées concernant les pôles intermédiaires ;
- certains pôles exercent une forte attractivité (Caen en particulier) dépassant et de loin leurs limites d'influence traditionnelle.

Enfin, il n'a pas été possible de recueillir des données nationales comparatives qui feront l'objet d'une attention particulière dans le prochain rapport du CESER sur la Situation Economique et de l'Emploi.

Indicateurs	Pôles majeurs			Pôles principaux				
	Caen	Cherbourg	Alençon	Lisieux	Avranches	St Lô	Flers	L'Aigle
Nombre de consommateurs	447 401	169 255	136 125	61 603	67 434	81 885	90 397	62 105
Densité de consommateurs au km ²	202	148	53	91	70	77	60	40
Consommation totale	1 867 M€	781 M€	647 M€	317 M€	245 M€	367 M€	319 M€	226 M€
Nombre de commerces	1 612	766	623	265	243	325	241	239
<i>dont 300 m² et plus</i>	240	117	92	34	49	68	51	27
<i>dont 1 000 m² et plus</i>	125	39	28	17	24	27	21	13
Surface de vente totale	468 539 m ²	215 932 m ²	160 500 m ²	85 888 m ²	87 461 m ²	108 366 m ²	82 408 m ²	59 840 m ²
<i>dont 1 000 m² et plus</i>	264 145 m ²	114 790 m ²	115 100 m ²	47 789 m ²	57 269 m ²	60 994 m ²	47 922 m ²	33 780 m ²
Nombre de commerces pour 1 000 consommateurs	3,6	4,5	4,6	4,3	3,6	4,0	2,7	3,8
Surface de vente pour 1 000 consommateurs	1 047 m ²	1 276 m ²	1 179 m ²	1 394 m ²	1 297 m ²	1 323 m ²	912 m ²	964 m ²
Surface de vente de 1 000 m ² et plus pour 1 000 consommateurs	590 m ²	678 m ²	567 m ²	776 m ²	849 m ²	745 m ²	530 m ²	544 m ²
Chiffre d'affaires par consommateur	4 173 €	4 612 €	4 753 €	5 146 €	3 629 €	4 486 €	3 529 €	3 639 €

Tableau n°21 : Les pôles commerciaux majeurs et principaux
Source : CCIR - Juin 2011 - "Les pôles commerciaux en Basse-Normandie"

Indicateurs	Pôles intermédiaires								Pôles touristiques		
	Falaise	Vire	Carentan	Coutances	St Hilaire du Harcouët	Argentan	La Ferté Macé	Mortagne au Perche	Bayeux	Deauville-Touques	Granville
Nombre de consommateurs	36 424	50 153	29 399	56 553	37 247	47 078	31 980	37 483	47 834	29 439	54 978
Densité de consommateurs au km ²	47	50	49	76	48	41	45	32	85	123	107
Consommation totale	123 M€	209 M€	122 M€	215 M€	93 M€	209 M€	120 M€	125 M€	265 M€	309 M€	278 M€
Nombre de commerces	116	239	153	254	96	174	88	157	256	373	388
<i>dont 300 m² et plus</i>	17	36	23	36	21	37	15	20	39	23	59
<i>dont 1 000 m² et plus</i>	7	16	11	17	10	14	5	5	19	13	27
Surface de vente totale	34 129 m ²	62 415 m ²	42 499 m ²	69 531 m ²	40 470 m ²	63 492 m ²	26 850 m ²	35 600 m ²	77 615 m ²	72 629 m ²	105 341 m ²
<i>dont 1 000 m² et plus</i>	21 172 m ²	32 104 m ²	24 450 m ²	51 231 m ²	29 352 m ²	36 438 m ²	14 260 m ²	16 630 m ²	47 196 m ²	34 289 m ²	58 110 m ²
Nombre de commerces pour 1 000 consommateurs	3,2	4,8	5,2	4,5	2,6	3,7	2,8	4,2	5,4	12,7	7,1
Surface de vente pour 1 000 consommateurs	937 m ²	1 244 m ²	1 446 m ²	1 229 m ²	1 087 m ²	1 349 m ²	840 m ²	950 m ²	1 623 m ²	2 467 m ²	1 916 m ²
Surface de vente de 1 000 m ² et plus pour 1 000 consommateurs	581 m ²	640 m ²	832 m ²	682 m ²	788 m ²	774 m ²	446 m ²	441 m ²	987 m ²	1 165 m ²	1 057 m ²
Chiffre d'affaires par consommateur	3 385 €	4 167 €	4 155 €	3 799 €	2 503 €	4 439 €	3 752 €	3 335 €	5 540 €	10 496 €	5 061 €

Tableau n°22 : Les pôles commerciaux intermédiaire s et touristiques
Source : CCIR - Juin 2011 - "Les pôles commerciaux en Basse-Normandie"

II.2.11. Le commerce extérieur bas-normand

Les résultats du commerce extérieur régional, selon les données communiquées par le Direction Régionale des Douanes, sont caractérisés en 2011 par une nette augmentation tant des exportations que des importations.

D'un montant de 4,366 milliards d'euros, les exportations ont augmenté de 13,7 % en 2011 et ont atteint un montant inégalé depuis une dizaine d'années. Parmi les principaux produits exportés, il faut mentionner les produits laitiers (468 millions d'euros, soit 10,7 % du total des exportations régionales), les équipements pour automobiles (381 millions d'euros pour 8,7 %), le matériel électrique (337 millions d'euros pour 7,7 %), les machines et équipements d'usage général (297 millions d'euros pour 6,8 %) et les produits alimentaires divers (271 millions d'euros pour 6,2 %).

Les courants d'exportation sont essentiellement dirigés vers l'Union Européenne (3,271 milliards d'euros) et plus particulièrement vers la zone euro (2,495 milliards d'euros). Plus précisément, les entreprises bas-normandes vendent leur production tout d'abord vers l'Allemagne (709 millions d'euros, soit 16,2 % du total des exportations), puis vers la Belgique (489 millions d'euros ; 11,2 %), vers le Royaume-Uni (413 millions d'euros ; 9,5 %), vers l'Italie (393 millions d'euros ; 9,0 %) et vers l'Espagne (386 millions d'euros ; 8,8 %), ces cinq pays représentant à eux seuls 55 % des exportations régionales.

Enfin, au plan départemental, le Calvados représente plus de la moitié des flux d'exportations (51,4 %), tandis que la Manche et l'Orne se partagent presque à égalité les flux restants, soit respectivement 25,2 % et 23,4 %. Il faut à ce propos souligner que la part du département de l'Orne est significativement plus importante que son poids usuel (de l'ordre de 17 à 18 %).

Exportations	2011 (en millions d'euros)
Produits des industries agro-alimentaires	1 253
Equipements mécaniques, matériels élect(on)iques et informatiques	967
Matériels de transports	522
Autres produits industriels	1 251
<i>dont : Produits chimiques et cosmétiques</i>	<i>250</i>
<i>Produits métallurgiques et métalliques</i>	<i>290</i>
<i>Produits pharmaceutiques</i>	<i>196</i>
<i>Produits issus de la plasturgie</i>	<i>156</i>

Tableau n°23 : Les exportations bas-normandes en 2011

Source : Douanes

L'année 2011 a aussi été caractérisée par l'augmentation significative des importations qui sont passées en un an de 4,578 à 5,404 milliards d'euros (+ 18,0 %), montant qui constitue également un sommet historique. On observera que les flux d'importations sont surtout destinés au département du Calvados (60,3 % du total des importations) pour 18,6 % à la Manche et 21,1 % à l'Orne.

De façon plus détaillée, les importations régionales sont surtout constituées de produits agro-alimentaires (684 millions d'euros), de machines industrielles et agricoles (546 millions d'euros), de matériels de transports (546 millions d'euros), de produits pharmaceutiques (663 millions d'euros), de produits métallurgiques et métalliques (590 millions d'euros).

Enfin, en termes de solde, les flux commerciaux sont déficitaires de 1,038 milliard d'euros, somme considérable mais toutefois inférieure aux soldes négatifs de 2006 (- 1,080 milliard d'euros) et de 2007 (- 1,274 milliard d'euros).

II.2.12. Les dépôts de brevets

Il est intéressant de compléter les informations de nature économique contenues dans ce document par des données relatives aux dépôts de brevets. L'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) édite à ce propos des statistiques qui permettent de régionaliser les dépôts de brevets.

Quatre observations doivent cependant être formulées. D'une part, les déclarations opérées par des personnes morales sont attribuées au lieu du siège, ce qui a notamment pour effet de surestimer le rang occupé par l'Île de France et, inversement, de pénaliser des régions comme la Basse-Normandie, dotée de peu de sièges sociaux et de surcroît caractérisée par une forte sous-traitance. D'autre part, le coût du dépôt d'un brevet, croissant en fonction du degré de protection souhaité, constitue en soi un obstacle à la décision de s'engager dans cette procédure, obstacle d'autant plus important que l'entreprise est de taille petite ou moyenne. Egalement, certaines choisissent délibérément de ne pas déposer de brevet de crainte d'être copiées. Enfin, les statistiques disponibles sont marquées d'une certaine obsolescence puisqu'elles ne concernent que les années 2006 à 2008.

Comme le montre le tableau ci-après, les dépôts de brevets en Basse-Normandie sur la période en cause ont eu tendance à décliner (- 17 % entre 2006 et 2008) et ils ne représentent en 2008 que 1,3 % du total des dépôts effectués en France.

Régions	2006	2007	2008	Evolution 2008/2006
France	12 654	12 593	12 904	+ 2 %
Basse-Normandie	203	180	169	- 17 %
Haute-Normandie	267	282	308	+ 11 %
Bretagne	500	519	498	-
Pays de la Loire	474	403	473	-

Tableau n°24 : Répartition par régions des demandes de brevets en 2006, 2007 et 2008,
selon la résidence des inventeurs

Source : INPI

II.2.13. La création d'entreprises

Avant d'évoquer la situation et l'évolution constatées de la création d'entreprises en Basse-Normandie en 2011, il est nécessaire de rappeler qu'une modification du

concept de création d'entreprise est intervenue au 1^{er} janvier 2007 sous l'impulsion de l'Union Européenne.

Depuis cette date, une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire que la création d'entreprise doit obligatoirement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Définie ainsi, la nouvelle notion de création d'entreprise est plus restrictive que celle utilisée auparavant. En plus des créations pures, la nouvelle notion reprend une partie des réactivations (celles dont la dernière cessation est intervenue plus d'un an avant la nouvelle création, soit de l'ordre de 60 % des réactivations) et une fraction des reprises d'entreprises (celles pour lesquelles il n'y a pas continuité de l'entreprise, soit environ 25 % des reprises).

Selon la nouvelle définition, l'évolution de la création d'entreprises en Basse-Normandie a été caractérisée en 2011 par une forte diminution (- 13,1 %) légèrement plus importante que celle observée au niveau national (- 11,7 %). Ces résultats globalement négatifs peuvent en partie s'expliquer par le fait que le premier semestre de l'année 2011 a été marqué par la poursuite du raffermissement économique qui avait été constaté en 2010. En l'occurrence, les périodes de reprise économique sont par contre-coup moins favorables à la création d'entreprises.

Au plan interrégional, les résultats observés sont assez comparables tandis qu'au plan départemental, si le Calvados s'inscrit dans la tendance nationale, les départements de l'Orne (- 13,8 %) et surtout de la Manche (- 15,5 %) affichent des évolutions singulièrement plus négatives.

Il convient enfin de signaler que la part de la Basse-Normandie dans la création d'entreprises en France est passée de 1,74 % en 2009 à 1,63 % en 2010 et à 1,60 % en 2011, alors que le poids démographique de la région au sein de l'ensemble de la population française est inférieur à 2,30 %. Toutefois, il faut souligner que le taux de survie à cinq ans des entreprises créées en Basse-Normandie est généralement supérieur à celui observé en France, ce qui amène à nuancer les différences brutes de création.

Régions - Départements	Création d'entreprises			Evolution 2011/2010
	En 2009	En 2010	En 2011	
France	580 193	622 039	549 155	- 11,7 %
Bretagne	21 873	22 100	19 438	- 12,0 %
Pays de la Loire	24 611	25 546	22 344	- 12,5 %
Haute-Normandie	11 086	12 053	10 621	- 11,9 %
Basse-Normandie	10 122	10 120	8 796	- 13,1 %
Calvados	5 488	5 562	4 915	- 11,6 %
Manche	2 820	2 832	2 343	- 15,5 %
Orne	1 814	1 726	1 488	- 13,8 %

**Tableau n°25 : La création d'entreprises en Basse- Normandie et dans le Nord-Ouest
de 2009 à 2011**
Source : APCE

II.2.14. Les défaillances d'entreprises

En 2011 les défaillances d'entreprises (liquidations et règlements judiciaires) en Basse-Normandie, au nombre de 1 160⁶, ont connu une augmentation de 4,3 %. Elles demeurent toutefois légèrement inférieures au nombre enregistré en 2009 (1 170). Mais ce résultat annuel doit être corrigé des résultats observés lors du dernier trimestre 2011. En l'occurrence, les défaillances constatées ont augmenté de 9,3 % (282) par rapport au même trimestre de l'année précédente. Enfin, 59 procédures de sauvegarde ont été ouvertes en 2011 contre 39 en 2010

Il demeure intéressant dans le cadre de ce rapport d'évoquer le bilan 2011 du Tribunal de Commerce de Caen. Il faut à ce propos souligner que suite à la réforme de la carte judiciaire, le ressort de cette instance juridictionnelle couvre plus des 3/4 de la population du Calvados.

En 2011, l'instance caennaise a ouvert 404 procédures propres aux défaillances d'entreprises, soit une légère augmentation de 3 % par rapport à 2010, année marquée elle-même par une diminution de 6 % par comparaison avec 2009. Ainsi 227 liquidations judiciaires ont-elles été prononcées (224 en 2010 mais 251 en 2009). Les redressements judiciaires sont demeurés stables (162 comme en 2010), tandis que les procédures de sauvegarde passaient de 6 à 15.

Le nombre d'emplois concernés par les procédures ouvertes a été estimé à 960, soit près de 5 % de plus qu'en 2010 (mais 1 500 en 2009) ; les chiffres d'affaires cumulés de ces entreprises sont évalués à 96 millions d'euros. A peine 5 % des entreprises concernées emploient plus de 10 salariés et aucune plus de 50. Les secteurs du bâtiment, du commerce de détail et de la restauration représentent près des 2/3 des défaillances enregistrées.

II.2.15. L'évolution des dossiers de surendettement des usagers

Les informations relatives à l'évolution des dossiers de surendettement des ménages sont un autre facteur d'appréciation de la situation économique et à bien des égards sociale. Faute d'indicateurs précis sur les montants moyens des dossiers de surendettement, il est seulement possible de mesurer l'évolution de leurs dépôts auprès des services départementaux de la Banque de France. Le tableau n° 26 prouve abondamment en ce qui concerne les départements du Calvados et de l'Orne la survenance d'une croissance considérable des dépôts de dossiers entre 2009 et 2011, reflet probable d'une aggravation de la crise pour les particuliers, soit respectivement + 18 % et + 17 %, à comparer à une augmentation de 6,4 % en France.

Départements	2009	2010	2011
Calvados	2 380	2 500	2 810
Manche	1 889	1 683	1 900
Orne	1 032	1 010	1 206

Tableau n°26 : Nombre de dépôts de dossiers de sur endettement

Source : Banque de France

⁶ D'après données Altares.

II.2.16. La consommation d'énergie en Basse-Normandie

Carburants (en hl)	2007	2008	2009	2010	2011	Evolution 2011-2010
Gazole	10 955 391	11 087 143	10 997 280	11 102 842	11 324 408	+ 2,00 %
Essence sans plomb + E10	3 301 952	3 008 508	2 926 240	2 699 351	2 548 626	- 5,58 %
Electricité	9 450 GW/h	9 750 GW/h	9 500 GW/h	10 700 GW/h		

Tableau n°27 : Evolution 2010-2011 de la consommation de carburants et d'électricité
Sources: Conseil Régional de Basse-Normandie et RTE

En ce qui concerne la consommation d'électricité, selon les données disponibles, la Basse-Normandie représentait en 2010 de l'ordre de 2,1 % de la consommation nationale (513 TW/h).

II.2.17. Evolution des encours bancaires en Basse-Normandie

L'observation de l'évolution des encours bancaires en région constitue un autre indicateur de l'activité économique des entreprises et des opérations réalisées par les ménages. Il faut remarquer que les montants des crédits et des dépôts n'ont cessé de croître sur la période en cours.

Encours des crédits	Décembre 2007	Décembre 2008	Décembre 2009	Décembre 2010	Décembre 2011
Total des crédits	24 809	26 499	27 325	29 327	29 384
<i>Dont :- crédits de trésorerie</i>	2 731	2 914	2 975	2 928	2 952
- crédits à l'équipement	7 806	8 307	8 628	9 752	9 209
- crédits à l'habitat	13 382	14 415	14 877	15 770	16 382

Tableau n°28 : Encours des crédits (en millions d'euros) en Basse-Normandie depuis 2007 (décembre)
Source : Banque de France

Dépôts	Décembre 2007	Décembre 2008	Décembre 2009	Décembre 2010	Décembre 2011
Total des dépôts	23 403	24 549	25 407	26 693	27 788
<i>Dont :- cptes ordinaires créditeurs</i>	6 280	6 070	6 523	6 963	6 949
- cptes créditeurs à terme	1 809	2 360	2 710	3 124	3 501
- livrets	5 241	6 449	6 634	7 055	7 762
- livrets épargne pop.	1 891	1 950	1 851	1 749	1 702
- livrets dvpt durable	1 528	1 719	1 679	1 658	1 691
- cpte épargne logement	900	849	869	816	804
- plan épargne logement	4 535	3 980	4 005	4 191	4 296
- plan épargne pop.	1 055	1 039	1 025	981	901

Tableau n°29 : Encours des dépôts (en millions d'euros) en Basse-Normandie depuis 2007 (décembre)
Source : Banque de France

Concernant les encours de crédits et en particulier ceux concernant les crédits d'équipements (ceux destinés aux entreprises), plusieurs commentaires peuvent être

formulés. Tout d'abord, ce type de crédit n'a cessé d'augmenter sur le moyen terme passant ainsi de 7,8 milliards d'euros fin 2007 à 9,2 milliards d'euros à fin 2011. Cependant, une diminution des volumes prêtés est observable entre 2010 et 2011 (ceux-ci passant de 9,7 à 9,2 milliards). Enfin, cette inflexion récente des crédits d'équipement consentis peut être à la fois imputée à une plus grande sélectivité des organismes prêteurs de même qu'à une possible baisse du nombre de projets d'investissement.

Concernant les dépôts, les montants confiés en Basse-Normandie aux organismes bancaires n'ont cessé de croître sur la période retenue (2007-2011), qu'il s'agisse des dépôts à vue, des comptes à terme ou des livrets d'épargne. Toutefois, certains livrets (épargne populaire, épargne logement plan épargne populaire...) ont vu leurs encours décroître. A l'inverse, les livrets de développement durable⁷ et surtout les livrets simples et les comptes à terme ont, sur la période en cause, été caractérisés par des hausses significatives : quasi-doublement des comptes créditeurs à terme et hausse de presque 50 % pour les livrets simples.

De façon nuancée, on peut considérer que ces informations chiffrées sont la traduction d'une probable augmentation de l'épargne dite de précaution. Cette dernière a, entre autres, pour effet de priver l'économie d'une partie des liquidités dont elle a besoin pour assurer son fonctionnement et sa croissance. De surcroît, l'accroissement de l'épargne de précaution est caractéristique d'une certaine morosité et d'un manque de confiance en l'avenir.

⁷ Avec cependant une forte fluctuation des encours enregistrés en 2008 où ce type de placement a connu un plus haut historique.

III. L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN BASSE-NORMANDIE

III.1. L'EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE

Pour des motifs tenant à la fiabilité des statistiques ici mentionnées, les résultats relatifs à l'évolution de la population active salariée ne seront exprimés pour l'année 2011 qu'en termes de variation par rapport à l'année précédente et non en valeur absolue. En revanche, les résultats de l'année 2010 seront rappelés.

Par ailleurs, il importe de souligner que ces données sont issues de l'analyse statistique des informations transmises par l'ensemble des établissements du secteur privé, industriel et commercial dont l'affiliation à l'assurance chômage est obligatoire, ainsi que par les établissements du secteur public à caractère industriel et commercial ayant opté pour l'affiliation directe. De la sorte, ne figurent pas dans cette évolution de l'emploi salarié les salariés de l'Etat et des collectivités territoriales, des établissements publics à caractère administratif, et ceux à caractère industriel et commercial ayant choisi de ne pas s'affilier à l'assurance chômage. En outre, les salariés des entreprises agricoles et para-agricoles et les employés au service des particuliers ne sont pas intégrés dans cette analyse.

Enfin, la comptabilité des emplois opérée dans ces statistiques repose sur une prise en compte des emplois quelle que soit leur nature : emploi à temps plein ou partiel, contrat à durée déterminée ou indéterminée, intérim... De la sorte, les emplois ici mentionnés ne correspondent pas à des emplois équivalent temps plein. En l'occurrence, cela signifie qu'un emploi à temps partiel, voire très partiel, équivaut statistiquement à un emploi à plein temps.

III.1.1. L'évolution de l'emploi salarié en 2010 (rappel)

Le tableau n° 30 reprend les effectifs salariés comptabilisés en fin d'années 2008, 2009 et 2010 à la fois globalement et par grands secteurs d'activité. L'évolution observée entre fin 2009 et fin 2010 est positive avec environ 2 700 emplois supplémentaires soit + 0,8 %. Ce résultat est favorable grâce uniquement au secteur tertiaire qui enregistre une croissance de 1,9 % (+ 4 327 emplois). En revanche, les secteurs de l'industrie et du bâtiment ont poursuivi leurs évolutions défavorables, certes de façon moins forte qu'auparavant, en affichant une décroissance de 1,3 % chacun, avec respectivement - 1 500 emplois et - 500 emplois.

Pour mémoire, il est utile de rappeler les effectifs comptabilisés au 1^{er} trimestre 2008, c'est-à-dire au moment où la situation économique était la plus favorable. A fin mars 2008, la Basse-Normandie comptait 354 131 emplois salariés (346 165 à fin décembre 2010). Le secteur de l'industrie affichait un nombre d'emplois de 87 555 (81 738 à fin décembre 2010), celui de la construction 38 304 contre 36 709 (toujours à fin décembre 2010), le tertiaire 227 794 et donc légèrement plus qu'à fin 2010 (227 211).

De façon parfaitement claire, la reprise observée est donc loin d'avoir compensé les effets destructeurs occasionnés par la crise entamée en septembre 2008. Seul le

secteur tertiaire présente des effectifs presque comparables et l'industrie est de tous les secteurs celui qui a payé le plus lourd tribut à cet événement économique.

Basse-Normandie	4 ^{ème} trim. 2008	4 ^{ème} trim. 2009	4 ^{ème} trim. 2010	
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle
Tous secteurs	347 023	343 423	346 165	+ 0,8 %
Industrie	85 996	82 840	81 378	- 1,3 %
Construction	38 858	37 191	36 709	- 1,3 %
Tertiaire	221 677	222 884	227 211	+ 1,9 %

Tableau n°30 : Evolution de l'emploi salarié en Basse-Normandie entre le 4^{ème} trimestre 2008 et le 4^{ème} trimestre 2010

Source : Pôle Emploi

III.1.2. L'évolution de l'emploi salarié en 2011 (données provisoires)

Selon les évaluations réalisées par l'INSEE, en 2011, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole a été caractérisé en Basse-Normandie par une évolution négative de 1 054 emplois, soit - 0,3 %, contre, il faut le souligner, + 0,5 % en France.

Le tableau n° 31 en donne les détails par grands secteurs économiques. Ainsi, l'industrie aurait enregistré un gain de 83 emplois sachant que les diminutions d'emplois (ajustements des effectifs, non recrutements, plans sociaux...) annoncées en 2011 ne connaîtront pour la plupart d'entre elles une concrétisation que courant 2012. En revanche, le secteur de la construction aurait connu une baisse considérable de ses effectifs avec une perte estimée de 894 emplois sur l'année 2011. Mais l'évolution la plus remarquable concerne le tertiaire qui aurait pour la première fois depuis très longtemps perdu des emplois. A titre de comparaison et de rappel, ce secteur avait même créé au plus fort de la crise, c'est-à-dire en 2009, de l'ordre de 1 000 emplois. Or, en 2011, le tertiaire (y compris intérim) aurait perdu environ 250 emplois. De façon détaillée, il apparaît que cette diminution est surtout imputable à l'intérim dont les effectifs auraient baissé en 2011 de 394 emplois (de fin d'année à fin d'année).

Secteurs	Basse-Normandie		France entière	
	Nombre	%	Nombre	%
Industrie	+ 83	+ 0,1	- 1 096	- 0,0
Construction	- 894	- 2,4	- 11 054	- 0,8
Tertiaire hors intérim	+ 151	+ 0,1	+ 109 515	+ 1,1
Intérim	- 394	- 2,7	- 21 826	- 3,7
Total	- 1 054	- 0,3	+ 75 539	+ 0,5

Tableau n°31 : Evolution de l'emploi salarié en 2011 en Basse-Normandie

Source : INSEE - Emploi salarié du secteur marchand non agricole

III.1.3. L'emploi public en Basse-Normandie

Les données exploitées et communiquées par Pôle Emploi ne couvrant pas l'emploi public, c'est-à-dire les effectifs des fonctions publiques d'Etat, hospitalière et des collectivités territoriales, il est utile ici d'apporter quelques informations pour

disposer ainsi d'une approche globale de l'emploi salarié en région. Toutefois, il faut préciser que les informations disponibles en la matière ne couvrent que les années 2006 à 2008.

Comme les tableaux ci-après le montrent, les effectifs d'emplois publics ont pour la première fois connu un léger déclin passant ainsi régionalement de 110 406 salariés en 2007 à 109 481 en 2008, soit - 0,6 %, alors qu'ils avaient continué à croître, certes modestement, entre 2006 et 2007 (+ 0,2 %). Cette baisse est principalement imputable à la fonction publique d'Etat dont les effectifs ont significativement baissé entre 2007 et 2008 et s'établissaient à 40 909 contre 43 471 l'année précédente. La fonction publique hospitalière a, elle aussi, été affectée d'une baisse non négligeable passant de 25 527 à 24 572 salariés. En revanche, la fonction publique territoriale a poursuivi sa croissance avec des effectifs se montant en 2008 à 44 000 salariés. Comme le montre le tableau n° 32, globalement l'emploi public a donc été caractérisé entre 2007 et 2008 par une diminution en Basse-Normandie de presque 1 000 agents.

Fonctions publiques	2006	2007	Variation 2007/2006	2008	Variation 2008/2007
Fonction publique d'Etat	45 078	43 471	- 3,6 %	40 909	- 5,9 %
Fonction publique territoriale	39 782	41 408	+ 4,1 %	44 000	+ 6,3 %
Fonction publique hospitalière	25 303	25 527	+ 0,9 %	24 572	- 3,7 %
Total	110 163	110 406	+ 0,1 %	109 481	- 0,8 %

Tableau n° 32 : L'emploi public en Basse-Normandie de 2006 à 2008

Source : INSEE - DREES - SAE

Ces données chiffrées brutes doivent être accompagnées de commentaires quant à la nature des évolutions observées. A ce propos, la diminution significative des effectifs relevant de la fonction publique d'Etat est en grande partie imputable, pour les périodes en cause, non à une mise en œuvre vigoureuse du processus de Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) mais bien plutôt au transfert des TOS des lycées et des collèges vers les collectivités territoriales. A titre d'exemple, le Conseil Régional de Basse-Normandie a intégré, en 2008, 869 agents des lycées au sein de son personnel. Ainsi, le transfert des TOS des lycées et des collèges explique majoritairement pour les années 2007 et 2008 les évolutions respectives des effectifs de l'Etat et des collectivités territoriales.

Il semble dès lors que l'évolution globale négative mise en évidence entre 2007 et 2008 est surtout imputable à la diminution du nombre des salariés de la fonction publique hospitalière.

Le tableau n° 33 opère une présentation par département et par type de fonction publique des effectifs et des évolutions de l'emploi public en Basse-Normandie.

Le Calvados concentre un peu plus de la moitié des emplois publics comptabilisés en Basse-Normandie en raison principalement de sa fonction de capitale régionale, cette fonction déterminant la présence de services régionaux et du Conseil Régional.

Les effectifs de la fonction publique augmentent notablement dans ce département (+ 1,9 % entre 2006 et 2008). Cette évolution est conforme à celle constatée dans la plupart des autres départements sièges de capitale régionale.

	Agents de la fonction publique d'Etat		Agents des collectivités territoriales		Agents de la fonction publique hospitalière		Total des agents de la fonction publique	
	En 2008	Evolution 2006/2008	En 2008	Evolution 2006/2008	En 2008	Evolution 2006/2008	En 2008	Evolution 2006/2008
Calvados	17 568	- 8,4 %	22 170	+ 14,7 %	12 543	- 2,0 %	52 281	+ 1,9 %
Manche	9 892	- 13,5 %	14 060	+ 6,8 %	6 350	- 6,4 %	30 302	- 3,5 %
Orne	5 980	- 12,6 %	7 770	+ 6,5 %	5 679	- 0,7 %	19 429	- 2,1 %
Basse-Normandie	40 909	- 9,2 %	44 000	+ 10,6 %	24 572	- 2,9 %	109 481	- 0,6 %
France métropolitaine	1 993 256	- 7,7 %	1 943 690	+ 8,5 %	901 187	- 0,6 %	4 838 133	- 0,4 %

Note : Les militaires ne sont pas comptabilisés au niveau département, mais intégrés au niveau région. Le nombre d'agents pour 100 habitants est calculé par rapport aux estimations de population au 1^{er} janvier 2008. Le nombre d'agents pour 100 emplois salariés est calculé par rapport aux estimations d'emploi au 31 décembre 2008.

**Tableau n°33 : Effectifs et évolutions de l'emploi public en Basse-Normandie
par département et par type de fonction publique**

Source : INSEE - DREES - SAE

A l'inverse, le nombre d'agents de la fonction publique diminue dans la Manche (- 3,5 %) et dans l'Orne (- 2,1 %). On observe de surcroît un net repli du nombre d'agents de la fonction publique hospitalière dans la Manche (- 6,4 %) contre - 0,7 % dans l'Orne.

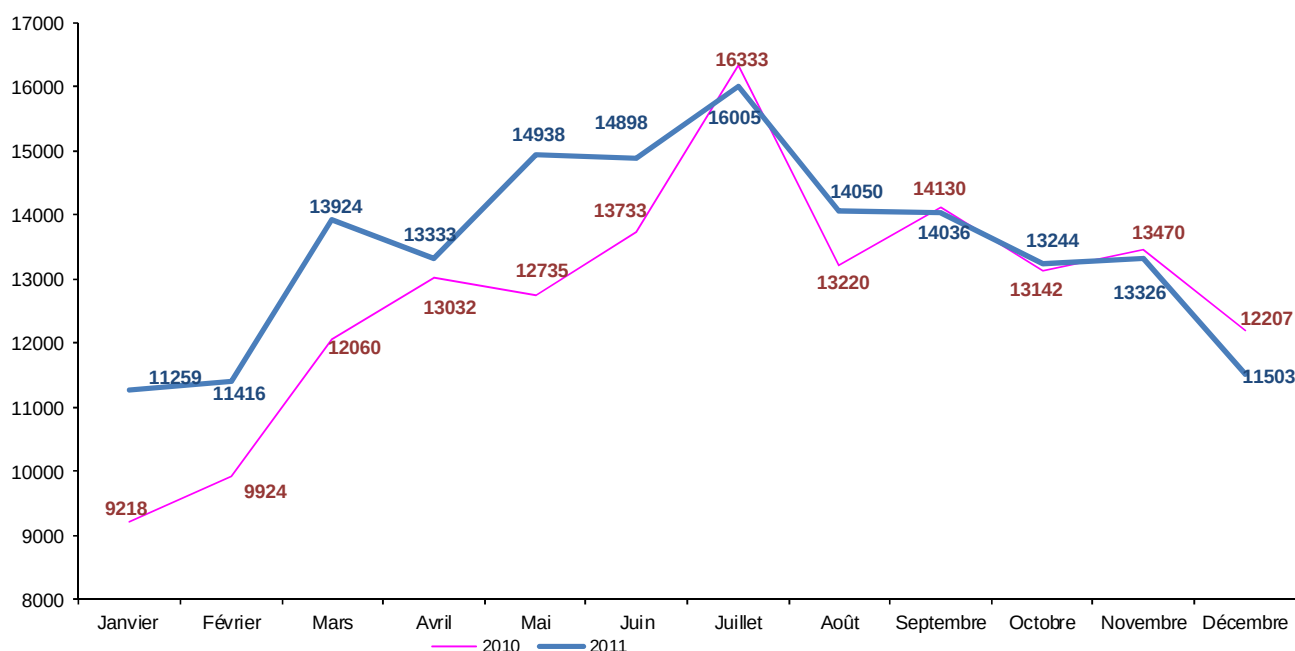
Enfin, il apparaît que la Basse-Normandie connaît une diminution du nombre de ses agents publics entre 2006 et 2008 plus importante (- 0,6 %) que celle observée au plan national (- 0,4 %).

III.2. LE TRAVAIL PRECAIRE

Elément traditionnel d'appréciation du travail précaire et de l'intensité de l'activité économique, l'intérim a connu au cours de l'année 2011 des évolutions contradictoires. Orienté à la hausse durant le 1^{er} semestre, il a ensuite décliné pour finalement afficher en fin d'année un bilan exprimé en Equivalents Temps Plein (ETP) déficitaire, soit 12 690 emplois ETP contre 12 939 en 2010⁸ (- 1,9 % contre + 1 % au niveau national).

Toutefois, le nombre de contrats conclus en 2011 a progressé de 7,9 %, soit 481 812 contrats enregistrés pour une durée moyenne des missions évaluée à une semaine et demi.

⁸ Calcul opéré sur la base des effectifs enregistrés au cours du dernier trimestre.



Graphique n°2 : L'évolution mensuelle de l'intérim (nombre d'emplois intérimaires en ETP) en 2011 en Basse-Normandie

Source : DIRECCTE

Les tableaux suivants illustrent de façon détaillée ces commentaires. D'après le premier d'entre eux, il apparaît que seul le département du Calvados a connu une évolution négative de l'intérim exprimé en ETP. En termes d'activités concernées (tableau n° 35), il apparaît que l'industrie demeure le principal secteur utilisateur d'intérim (taux de recours de 7,1 % par rapport à l'ensemble des salariés du secteur) avec 6 764 ETP, en baisse de 3 %. La construction fait également significativement appel à l'intérim (taux de recours également de 7 %) avec en revanche une augmentation de 7 % des effectifs d'intérimaires. A priori favorable, cette dernière évolution reflète cependant un certain manque de confiance des chefs d'entreprises du bâtiment vis-à-vis de leurs futurs plans de charge.

Les services (- 8 %) et le commerce (- 5 %) ont eu également moins recours à l'intérim.

Départements	2010	2011	Evolution 2011/2010		Taux de recours (1)
			Nombre	%	
Calvados	6 667	6 316	- 351	- 5	3,9
Manche	3 691	3 738	+ 47	+ 1	3,6
Orne	2 581	2 636	+ 55	+ 2	4,3
Basse-Normandie	12 939	12 690	- 249	- 2	3,8
France entière	559 528	564 337	+ 4 809	+ 1	3,5

(1) Taux de recours : emploi Equivalent Temps Plein / effectifs salariés x 100 + ETP

Tableau n°34 : L'évolution du recours à l'intérim en Basse-Normandie en 2011 par département (emplois ETP au 4^{ème} trimestre)

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

Activités économiques	2010	2011	Evolution 2011/2010		Taux de recours en 2010 (1)
			Nombre	%	
Agriculture	109	102	- 7	- 6	ns
Industrie	6 942	6 764	- 178	- 3	7,1
Construction	2 536	2 714	+ 174	+ 7	7,0
Commerce	1 189	1 128	- 61	- 5	1,7
Services	2 163	1 982	- 181	- 8	1,5
Ensemble	12 939	12 690	- 249	- 2	3,8

ns = non significatif

(1) Taux de recours = emplois ETP / effectifs salariés X 100 + ETP

**Tableau n°35 : L'intérim en 2011 en Basse-Normandie par secteur d'activité
(emplois ETP au 4^{ème} trimestre)**

Source : DIRECCTE Basse-Normandie

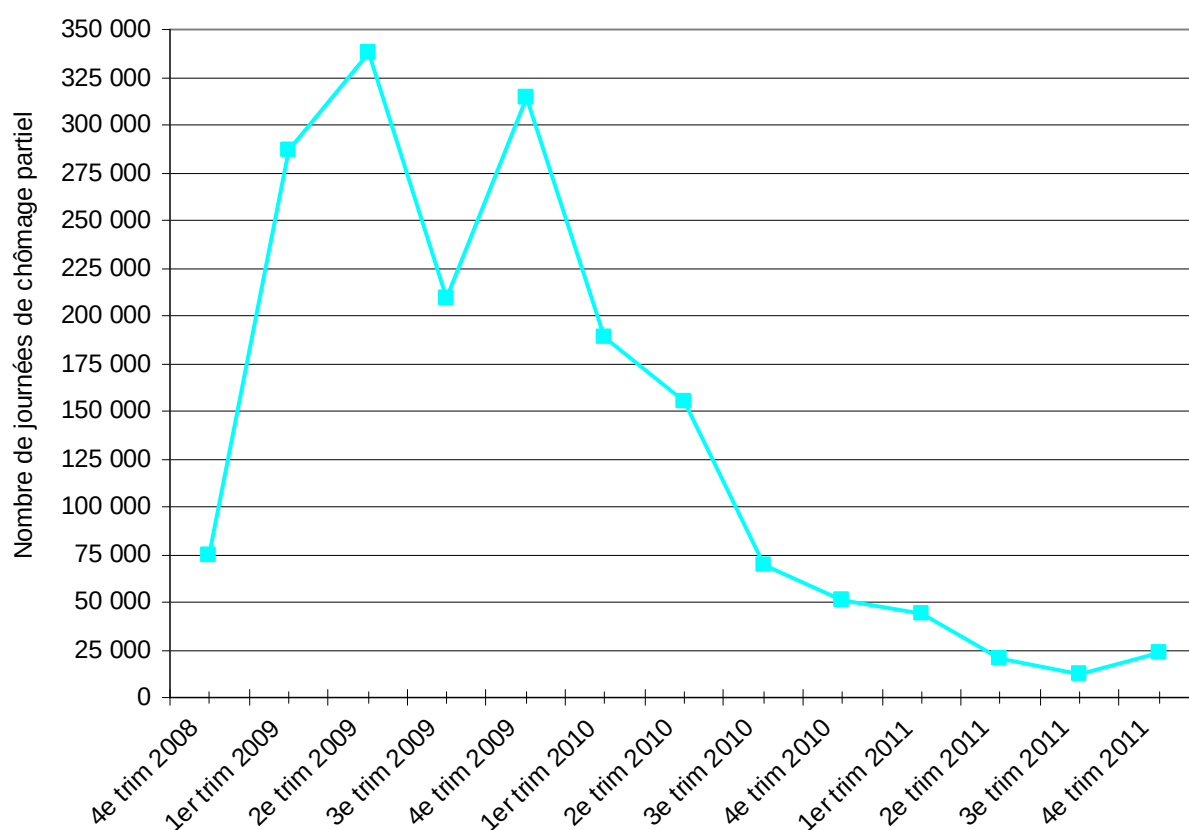
III.3. LE CHOMAGE PARTIEL

Considéré à juste titre comme protecteur de l'emploi et amortisseur de crise, le chômage partiel a été considérablement moins utilisé en 2011 qu'en 2010 et a fortiori qu'en 2009. Ainsi, en 2011, 100 317 journées de chômage partiel ont été autorisées⁹, soit 4,6 fois moins que l'année précédente. Un bref rappel annuel de l'usage du chômage partiel depuis 2007 illustre ces propos :

- ♦ 2007 → 32 300 journées de chômage partiel ;
- ♦ 2008 → 92 750 journées de chômage partiel (dont 74 214 pour le dernier trimestre) ;
- ♦ 2009 → 1 147 889 journées de chômage partiel ;
- ♦ 2010 → 464 800 journées de chômage partiel ;
- ♦ 2011 → 100 317 journées de chômage partiel, dont :
 - 44 085 au 1^{er} trimestre 2011 ;
 - 20 300 au 2^{ème} trimestre 2011 ;
 - 12 195 au 3^{ème} trimestre 2011 ;
 - 23 737 au 4^{ème} trimestre 2011.

Il convient de signaler que le recours au chômage partiel n'a cessé de décliner du 4^{ème} trimestre 2009 (314 025 journées autorisées pour cette période) jusqu'au 3^{ème} trimestre 2011. Avec les difficultés économiques à nouveau ressenties au cours de la seconde partie de l'année 2011, le recours au chômage partiel a connu un regain lors du dernier trimestre 2011.

⁹ Les journées de chômage partiel accordées ne sont pas toutes utilisées. En la matière, le taux d'utilisation oscille entre un tiers et un quart.



Graphique n°3 : Evolution du chômage partiel en Basse-Normandie de 2008 à 2011

De façon détaillée, il apparaît que la demande de chômage partiel se concentre sur cinq principaux secteurs puisque ces derniers représentent 50 % du total enregistré en 2011. En l'occurrence, il s'agit de la construction (14 % de l'ensemble), de l'industrie du bois et du papier (14 %), de l'industrie des équipements électriques et électroniques (9 %), de l'industrie des équipements mécaniques (6 %) et de l'industrie automobile (6 %).

III.4. LE CHOMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

A fin décembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A¹⁰ inscrits auprès de Pôle Emploi en Basse-Normandie s'élevait en données brutes à 60 619, en augmentation de 4,1 % par rapport à l'année précédente. Au niveau national, l'augmentation constatée a été supérieure et s'est établie à + 5,5 %. Sur deux années, la hausse enregistrée a été de 6,3 % en Basse-Normandie contre + 8,1 % en France.

Si l'on se réfère à l'année 2007, dernière année caractérisée par une baisse de la demande d'emploi, le nombre d'inscrits à Pôle Emploi en tant que chômeurs de catégorie A a crû de 42 %, sachant que l'essentiel de cette considérable augmentation a eu lieu en 2008 (+ 18,4 %) ainsi qu'en 2009 (+ 13,5 %). Historiquement, cette hausse continue est la plus forte constatée depuis plus de 25 ans, ce qui tend à confirmer le caractère profond, durable et la gravité de la crise que traverse l'économie des pays développés et en particulier ceux situés en Europe.

Au plan départemental, les évolutions de la demande d'emploi sont contrastées. Le département de l'Orne affiche en 2011 une croissance tout à fait contenue du chômage (+ 1,3 %), comme la Manche (+ 3,5 %), ces deux départements se situant sous la tendance nationale tandis que le Calvados avec + 5,6 % est très légèrement supérieur à celle-ci.

¹⁰ Selon la dernière réforme ayant affecté le calcul des données du chômage, il convient de prendre en considération la présentation suivante des différentes catégories de demandeurs d'emploi. Les catégories A, B et C correspondent désormais aux anciennes catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, sachant que la catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 n'ayant exercé aucune activité réduite, que la catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3 ayant exercé une activité réduite et que la catégorie C rassemble les demandeurs d'emploi de catégories 6, 7 et 8. La catégorie D (ex catégorie 4) correspond aux demandeurs d'emploi stagiaires de la formation ou en maladie et aux personnes bénéficiant d'un emploi aidé. La catégorie E (ex catégorie 5) rassemble les personnes en emploi à la recherche d'un autre emploi.

Pour mémoire : catégorie 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. Catégorie 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel. Catégorie 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée. Catégorie 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Les catégories 7 et 8 correspondent aux catégories 2 et 3 pour les demandeurs ayant déjà travaillé plus de 78 heures dans le mois. Les demandeurs d'emploi de catégories 4 et 5 recensent des personnes non immédiatement disponibles et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi : les personnes en stage, en formation, en maladie (catégorie 4) ou celles qui ont un emploi mais qui sont à la recherche d'un autre emploi (catégorie 5).

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C, D, E	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

DEFM catégorie A	Décembre 2010	Décembre 2011	Evolution observée sur un an
Calvados	29 298	30 929	+ 5,6 %
Manche	17 623	18 232	+ 3,5 %
Orne	11 314	11 458	+ 1,3 %
Basse-Normandie	58 235	60 619	+ 4,1 %

Tableau n°36 : Les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A au 31 décembre 2011 et leurs évolutions départementales et régionale

Source : Pôle Emploi

En termes de taux de chômage, l'appréciation de ce paramètre telle qu'opérée par l'INSEE se traduit pour la Basse-Normandie par une situation de stabilité. Ainsi, le taux régional de chômage s'établit comme en décembre 2010 à 8,8 % contre 9,4 % en France. Au plan départemental, le taux relevé pour le Calvados est identique à celui caractérisant la France ; il est de 8,0 % pour la Manche (inchangé) et de 8,9 % pour l'Orne, en baisse 0,2 point par rapport à 2010.

L'examen attentif de l'évolution du chômage en Basse-Normandie par catégorie de demandeur d'emploi (A, B, C, D et E) appelle un certain nombre de commentaires.

Comme lors des deux années précédentes (2009 et 2010), l'évolution du chômage en 2011 a été caractérisée pour chacune des catégories de demandeurs d'emploi par des augmentations quasi-généralisées. Ainsi, les demandeurs d'emploi de catégorie A (personnes sans emploi, immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi à durée déterminée) ont connu un accroissement significatif (+ 4,1 %), supérieur à celui observé en 2010 (+ 2,1 %), ce qui témoigne sans nul doute de l'aggravation de la situation économique observée au cours du second semestre. Les demandeurs d'emploi de catégorie B (ceux ayant exercé une activité réduite courte) ont vu leur nombre faiblement augmenter (+ 1,5 %), ce qui en soi traduit une sorte d'enlisement économique. Il n'en a pas été de même pour les demandeurs d'emploi de catégorie C dont le nombre a crû de 4,1 % en 2011, ce qui exprime une recrudescence des situations de précarité.

Globalement, la demande d'emploi de catégories A, B et C a augmenté en Basse-Normandie de 3,7 % (+ 3 420), contre + 5,3 % en France métropolitaine. En deux années, la croissance enregistrée a été de 8,2 % en Basse-Normandie et 10,5 % en France. Pour mémoire, cet ensemble de catégories, les plus illustratives de la situation réelle du chômage, connaît donc une augmentation continue depuis 2009 mais de façon cependant de plus en plus contenue (+ 9,5 % en 2008 et + 15,4 % en 2010). Pour autant, les interrogations demeurent vives pour ce qui concerne l'année 2012 à venir.

DEFM par catégorie Données brutes	Décembre 2010	Décembre 2011	Variation sur un an (%)
Catégories A, B, C	91 484	94 904	+ 3,7
- Catégorie 1	59 278	60 178	+ 1,5
- Catégorie 2	9 009	9 654	+ 7,2
- Catégorie 3	4 782	5 844	+ 22,2
- Catégorie 6	15 002	15 530	+ 3,5
- Catégorie 7	2 027	2 146	+ 5,9
- Catégorie 8	1 386	1 552	+ 12,0
→ Dont catégorie A	58 235	60 619	+ 4,1
. Catégorie 1 n'ayant exercé aucune activité réduite	48 451	49 346	+ 1,8
. Catégorie 2 n'ayant exercé aucune activité réduite	6 191	6 755	+ 9,1
. Catégorie 3 n'ayant exercé aucune activité réduite	3 593	4 518	+ 25,7
→ Dont catégorie B	14 834	15 057	+ 1,5
. Catégorie 1 ayant exercé une activité réduite	10 827	10 832	+ 0,0
. Catégorie 2 ayant exercé une activité réduite	2 818	2 899	+ 2,9
. Catégorie 3 ayant exercé une activité réduite	1 189	1 326	+ 11,5
→ Dont catégorie C	18 415	19 228	+ 4,4
. Catégorie 6	15 002	15 530	+ 3,5
. Catégorie 7	2 027	2 146	+ 5,9
. Catégorie 8	1 386	1 552	+ 12,0
Catégories D, E	11 569	11 261	- 2,7
- Catégorie D (catégorie 4)	6 778	6 094	- 10,1
- Catégorie E (catégorie 5)	4 791	5 167	+ 7,8
Catégories A, B, C, D, E	103 053	106 165	+ 3,0

**Tableau n°37 : Situation et évolution du chômage en Basse-Normandie en 2011
pour les catégories A, B, C, D et E**
Source : Pôle Emploi - DARES

Toutes formes de chômage confondues (A, B, C, D et E), la demande d'emploi affectait 106 165 personnes en Basse-Normandie à fin 2011, soit une hausse de 3 %, nettement moins élevée qu'en 2010 (+ 5,3 %).

III.4.1. La situation du chômage par zones d'emplois

Les évolutions de la demande d'emploi de catégorie A ont été, selon les zones d'emploi, particulièrement contrastées en 2011. Tout d'abord, deux zones d'emploi ont connu une légère baisse du chômage, en l'occurrence Flers et Argentan, tandis que Cherbourg-Octeville n'affichait qu'une très légère hausse (+ 0,3 %). En revanche, les zones d'emploi de Bayeux (+ 12,0 %) et celles d'Avranches et de Coutances (+ 7,5 %) ont connu des augmentations de la demande d'emploi largement supérieures à celle observée au plan régional.

En termes de taux de chômage, il apparaît que six zones d'emploi affichent des taux supérieurs à celui de la région ; ces dernières sont pratiquement toutes situées dans la frange nord de la Basse-Normandie (à l'exception d'Honfleur). La zone la plus affectée par le chômage est donc celle de Lisieux (10,0 %), suivie par celle de L'Aigle

(9,8 %), puis par celle d'Argentan (9,5 %). De façon inverse, Avranches (6,5 %), Saint-Lô (7,0 %) et Vire (8,3 %) connaissent des niveaux de chômage inférieurs. Toutefois, il ne faut pas tirer des conclusions définitives quant à ces écarts de taux, les plus bas ne signifiant pas mécaniquement que la situation de l'emploi et le dynamisme économique y sont pour autant florissants.

La population des moins de 25 ans demandeurs d'emploi apparaît assez homogène sur l'ensemble des zones d'emploi et oscille ainsi entre 18,5 % et 23,4 %. Il en est de même pour la répartition par sexe des demandeurs d'emploi. Toutes les zones d'emploi présentent une majorité de demandeurs d'emploi masculins.

En ce qui concerne le chômage de longue durée (ancienneté d'inscription supérieure à un an), trois zones se distinguent par l'importance relative du public concerné. Il s'agit, par ordre croissant, des zones de Caen (38,4 %), de Vire (38,9 %) et surtout de Flers avec 42 % des demandeurs d'emploi affectés par cette situation particulièrement difficile.

Zones d'emplois	Nb de DEFM de cat. A	Evolution annuelle	Eléments de structures			Taux de chômage
			- 25 ans	Femmes	Ancienneté > 1 an	
Bayeux	2 235	+ 12,0 %	21,8 %	48,8 %	32,9 %	9,0 %
Caen	21 421	+ 5,1 %	20,5 %	45,8 %	38,4 %	9,3 %
Honfleur	2 444	+ 4,8 %	18,7 %	48,3 %	33,5 %	8,8 %
Lisieux	3 418	+ 6,2 %	22,4 %	48,0 %	36,5 %	10,0 %
Vire	3 422	+ 4,7 %	19,3 %	48,1 %	38,9 %	8,3 %
Avranches	2 885	+ 7,9 %	18,5 %	48,1 %	37,1 %	6,5 %
Cherbourg-Octeville	8 335	+ 0,3 %	23,4 %	49,9 %	36,6 %	9,2 %
Coutances	2 073	+ 7,5 %	22,7 %	47,6 %	36,9 %	8,5 %
Granville	1 950	+ 3,8 %	18,5 %	47,2 %	36,9 %	8,5 %
Saint Lô	2 843	+ 5,8 %	21,5 %	46,7 %	35,3 %	7,0 %
Argentan	1 679	- 2,2 %	20,4 %	45,9 %	36,7 %	9,5 %
Flers	3 842	- 0,1 %	20,2 %	46,2 %	42,0 %	8,6 %
L'Aigle	1 494	+ 1,6 %	19,3 %	46,9 %	37,5 %	9,8 %
Alençon	3 560	+ 2,7 %	22,7 %	45,0 %	32,9 %	8,7 %
Mortagne	822	+ 6,3 %	20,0 %	48,7 %	36,0 %	8,4 %
Basse-Normandie	60 619	+ 4,1 %	21,0 %	47,1 %	37,2 %	8,8 %

Tableau n°38 : Evolution et structures des DEFM par zone d'emploi en décembre 2011

Sources : Pôle Emploi

III.4.2. Les évolutions de la demande d'emploi dans les régions françaises

En 2011, l'évolution de la demande d'emploi (de catégorie A) a été relativement différenciée selon les régions mais partout le chômage a augmenté. On observera que les régions du sud de l'hexagone (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) ont été caractérisées en 2011 par des hausses élevées du nombre de chômeurs, ces hausses oscillant entre + 6,8 % (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et + 9,1 % (Aquitaine). En revanche, ce sont les régions à profil industriel avéré qui ont enregistré les évolutions du chômage les plus contenues. Il en va ainsi de la

Franche-Comté (+ 1,5 %), du Nord-Pas-de-Calais (+ 3,0 %), de la Lorraine (+ 3,3 %), de l'Alsace (+ 3,6 %) et de la Basse-Normandie (+ 4,1 %).

Compte tenu de l'inflexion économique négative observée durant le second semestre 2011, il est fort possible que ces dernières régions affichent en 2012 des résultats beaucoup moins flatteurs.

En termes de taux de chômage, les régions du Grand Ouest appartiennent au groupe des territoires relativement moins affectés par les difficultés de l'économie : la région Poitou-Charentes occupe le 11^{ème} rang, la Basse-Normandie le 12^{ème} rang, la Bretagne le 21^{ème} rang et les Pays de la Loire le 22^{ème} rang avec un taux de chômage inférieur à 8 %.

Régions	Demandeurs d'emploi de catégorie A		Taux de chômage	Rang
	Nombre	Evolution		
Languedoc-Roussillon	165 000	+ 8,3 %	13,1 %	1
Nord-Pas-de-Calais	229 000	+ 3,0 %	12,7 %	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	273 700	+ 6,8 %	11,2 %	3
Picardie	98 800	+ 5,9 %	11,3 %	4
Haute-Normandie	89 700	+ 5,8 %	10,6 %	5
Champagne-Ardenne	61 900	+ 7,6 %	10,1 %	6
Lorraine	108 600	+ 3,3 %	9,8 %	7
Corse	15 500	+ 5,3 %	9,6 %	8
Midi-Pyrénées	135 300	+ 8,5 %	9,5 %	9
Aquitaine	151 500	+ 9,1 %	9,5 %	10
Poitou-Charentes	74 500	+ 5,6 %	9,0 %	11
Basse-Normandie	60 600	+ 4,1 %	8,8 %	12
Centre	106 300	+ 5,8 %	8,7 %	13
Auvergne	52 700	+ 5,4 %	8,4 %	14
Franche-Comté	47 700	+ 1,5 %	8,7 %	15
Bourgogne	65 200	+ 4,3 %	8,7 %	16
Limousin	28 400	+ 7,9 %	8,5 %	17
Alsace	79 600	+ 3,6 %	8,5 %	18
Rhône-Alpes	261 200	+ 5,2 %	8,4 %	19
Ile de France	531 800	+ 4,3 %	8,4 %	20
Bretagne	123 100	+ 6,6 %	8,0 %	21
Pays de la Loire	138 800	+ 4,7 %	8,0 %	22
France	2 898 820	+ 5,5 %	9,4 %	-

Tableau n°39 : La demande d'emploi en France et ses évolutions régionales en 2011

Source : Pôle Emploi

III.4.3. L'analyse structurelle du chômage en Basse-Normandie

Sur la base d'un certain nombre d'indicateurs usuels (catégories d'âges, sexe, catégories socioprofessionnelles, secteurs d'origine des demandeurs d'emploi...), il est possible de procéder à une analyse structurelle de la demande d'emploi en Basse-Normandie.

Le tableau ci-après relatif aux paramètres les plus concrets (âge, sexe...) met en évidence un certain nombre de situations et d'évolutions. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, l'augmentation du chômage est plus forte pour les femmes (+ 4,6 %) que pour les hommes (+ 2,8 %). Ceci correspond pour partie à une reprise de l'emploi dans des secteurs d'activité réputés employer des hommes, notamment par le biais de l'intérim. C'est aussi la traduction des difficultés que traversent certains secteurs plutôt employeurs de femmes, en particulier les services à la personne et le commerce.

Par ailleurs, la croissance du chômage des moins de 25 ans est contenue (+ 0,8 %), de même que celle de la catégorie intermédiaire des 25 à 49 ans (+ 1,8 %), ce qui n'avait pas été le cas en 2009 pour les jeunes et en 2009 et 2010 pour la catégorie d'âge intermédiaire. En termes de proportion, le chômage des jeunes demeure, hélas, une spécificité bas-normande car il affecte 21,0 % de la population des demandeurs d'emploi contre 17,6 % au niveau national. On n'ose pas imaginer ce que serait cette proportion si les jeunes qui, annuellement, quittent en nombre la Basse-Normandie restaient en région.

En revanche, le chômage des plus de 50 ans continue de progresser de façon considérable : + 22,6 % en 2009 ; + 15,1 % en 2010 et + 14,3 % en 2011. Leur importance relative au sein de la population des demandeurs d'emploi ne cesse consécutivement de croître. En 2009, ils représentaient 12,5 % du nombre des demandeurs d'emploi ; à fin 2011, ils constituaient 19,6 % de cette même population.

Demandeurs d'emplois de catégories ABC	En décembre 2011	Evolution 2010/2011	% des DEFM
Hommes	46 145	+ 2,8 %	50,2 %
Femmes	48 759	+ 4,6 %	49,8 %
Moins de 25 ans	19 443	+ 0,8 %	21,1 %
Plus de 50 ans	18 062	+ 14,3 %	19,6 %
CLD (1) (> 1 an)	35 316	+ 3,2 %	37,2 %
CTLD (2) (> 2 ans)	17 023	+ 14,7 %	17,9 %

(1) Chômage de Longue Durée

(2) Chômage de Très Longue Durée

Tableau n°40 : L'évolution des DEFM (de catégories A, B et C) selon le sexe, l'âge et la durée d'inscription au chômage en 2011

Source : Pôle Emploi

Enfin, le chômage de longue durée et de très longue durée poursuit sa croissance ; il a ainsi crû de 3,2 % en Basse-Normandie contre + 6,2 % en France. Le chômage de très longue durée (deux années et plus) concerne désormais plus de 17 000 personnes en Basse-Normandie et sa croissance, si elle s'est ralentie, demeure sur trois années très élevée : + 40,4 % en 2009, + 19,5 % en 2010 et + 14,7 % en 2011. Pour information, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois années ont connu une augmentation de leur nombre de 33 % en 2011. Les chômeurs de longue durée représentent désormais plus d'un demandeur d'emploi (de catégories A, B et C) sur trois, exactement 38,4 % des effectifs de demandeurs d'emploi. Au plan départemental, ils ont connu dans le Calvados une augmentation de 4,5 % en un an, de 2,4 % dans la Manche et de 1,4 % dans l'Orne. De façon corollaire, cette situation génère des phénomènes d'exclusion que certaines des données propres au revenu de solidarité active (RSA) traduisent clairement. Le tableau suivant illustre cette affirmation avec un nombre d'allocataires qui augmente pratiquement au même rythme que celui

du chômage (+ 3,9 % contre + 4,1 %). Le RSA concernait à fin décembre 2011 plus de 35 000 personnes en Basse-Normandie. A l'inverse de ce qui a été constaté pour le chômage, le RSA a plus augmenté dans la Manche et l'Orne (respectivement + 4,7 % et + 4,9 %) que dans le Calvados (+ 3,0 %). On relèvera que le nombre de personnes dépendant du RSA a augmenté en 2011 deux fois plus vite en Basse-Normandie qu'en France (+ 2,1 %).

	RSA - Socle		RSA - Activité		RSA - Total	
	Nombre	Evolution annuelle (%)	Nombre	Evolution annuelle (%)	Nombre	Evolution annuelle (%)
Calvados	12 520	+ 3,2	5 151	+ 2,4	17 671	+ 3,0
Manche	6 647	+ 4,5	3 204	+ 5,2	9 851	+ 4,7
Orne	5 906	+ 5,0	1 929	+ 4,7	7 835	+ 4,9
Basse-Normandie	25 073	+ 3,9	10 284	+ 3,7	35 357	+ 3,9
France métropolitaine	1 390 209	+ 2,8	444 561	- 0,2	1 834 770	+ 2,1
Poids BN/FE en %	1,8		2,3		1,9	

Données allocataires CAF

L'information sur les allocataires MSA n'est pas disponible par département

Tableau n°41 : Nombre d'allocataires RSA à fin décembre 2011

Source : CNAF

En ce qui concerne l'analyse du chômage selon la qualification des demandeurs d'emploi (au 31 décembre 2011), il apparaît selon les données recueillies par Pôle Emploi que la proportion des non qualifiés dans la population des DEFM¹¹ est significativement plus importante en Basse-Normandie qu'en France (34,9 % contre 30,8 %). Consécutivement la proportion de demandeurs d'emploi qualifiés est moins importante en région qu'à l'échelon national, même si l'écart s'est un peu réduit en une année. Le nombre de cadres et d'agents de maîtrise et de techniciens est, quant à lui, nettement en retrait. Le tableau n°42 opère une présentation détaillée de ces constats. On soulignera que le "statut" de non qualifiés constitue sinon un obstacle du moins un frein au reclassement et à la réorientation professionnelle des intéressés.

DEFM catégories ABC	Basse-Normandie	France entière
Non qualifiés	34,9 %	30,8 %
dont : - manœuvres	3,9 %	3,2 %
- ouvriers spécialisés	8,6 %	7,2 %
- employés non qualifiés	22,4 %	20,4 %
Qualifiés	54,8 %	55,8 %
dont : - ouvriers qualifiés (OP1 et OP2)	10,9 %	8,8 %
- ouvriers qualifiés (OP3 et OP4)	3,1 %	3,4 %
- employés qualifiés	40,9 %	43,6 %
AMT / cadres	10,3 %	13,5 %
dont : - techniciens	5,2 %	5,3 %
- agents de maîtrise	1,7 %	2,5 %
- cadres	3,3 %	5,7 %

Tableau n°42 : Les demandeurs d'emploi au 31 décembre 2011 selon la qualification

Source : Pôle Emploi

¹¹ Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois.

En ce qui concerne l'analyse de la demande d'emploi selon le niveau de formation, le tableau n° 43 vient corroborer les constats précédents. En l'occurrence, les demandeurs d'emploi de niveaux VI, V bis et V sont plus nombreux en Basse-Normandie qu'en France ; ils représentent pour les premiers 65,1 % de la totalité des personnes inscrites au chômage contre 57,8 % pour les seconds. La différence est particulièrement nette pour les niveaux V (45,7 % contre 38,8 %). De façon plus précise encore, ce sont les demandeurs d'emplois de 50 ans et plus qui concentrent le plus de personnes de niveaux VI et V bis (37,4 % des demandeurs d'emplois).

DEFM catégories ABC	Basse-Normandie	France entière
Niveau VI	12,5 %	11,8 %
Niveau V bis	6,9 %	7,2 %
Niveau V	45,7 %	38,8 %
Niveau IV	18,4 %	20,0 %
Niveau III	9,2 %	10,9 %
Niveau I/II	7,4 %	11,3 %

Tableau n°43 : Les demandeurs d'emploi au 31 décembre 2011 selon le niveau de formation

Source : Pôle Emploi

Le tableau n° 44 met en évidence les secteurs économiques les plus affectés en 2011 par l'augmentation du chômage, tant en valeur ajoutée qu'en valeur relative.

Parmi les 10 secteurs les plus concernés par la demande d'emploi, on observe, comme les années précédentes, des activités dont les exigences en termes de qualification de la main d'œuvre sont en général peu élevées, voire faibles : nettoyage de locaux, services domestiques, vente en habillement, mise en rayon de libre-service... Ce constat est malheureusement la traduction d'une situation de sous qualification d'une partie non négligeable de la population active régionale. Ainsi, le problème crucial de l'insuffisance du niveau de formation d'un nombre conséquent de personnes reste loin d'être résolu. On observera également que toutes les activités figurant dans cette première partie du tableau ont vu les effectifs concernés croître, ce qui témoigne de l'enlisement de la situation de demandeurs peu qualifiés et donc de leur appartenance croissante aux deux catégories de chômeurs de longue durée.

La partie inférieure du tableau met en évidence les secteurs qui ont connu les plus fortes augmentations en termes d'origine des demandeurs d'emploi. En valeur absolue, on remarque la forte croissance du nombre des demandeurs d'emploi dans les activités d'assistance aux personnes, de même que celle des activités liées au commerce (magasinage, mise en rayon, vente en alimentation ou en habillement). En valeur relative, pour la seconde année consécutive, les métiers relatifs à l'éducation et à la surveillance au sein d'établissements connaissent une hausse importante.

Activités au sein de la DEFM	Décembre 2010	Décembre 2011
Assistance auprès d'enfants	3 996	4 364
Nettoyage de locaux	4 342	4 229
Services domestiques	3 762	3 776
Secrétariat	2 430	2 525
Vente en habillement	2 210	2 350
Magasinage	2 028	2 233
Opérations manuelles d'assistance	2 097	2 204
Entretien des espaces verts	1 957	2 181
Assistance auprès d'adultes	2 029	2 167
Mise en rayon de libre-service	1 516	1 665

Activités au sein de la DEFM	Evolution annuelle en %	Activités au sein de la DEFM	Evolution annuelle en VA
Education et surveillance au sein d'établissements	+ 28,7	Assistance auprès d'enfants	+ 368
Conduite d'engins de terrassement	+ 23,2	Entretien d'espaces verts	+ 224
Assistanat commercial	+ 11,8	Magasinage et préparation	+ 205
Entretien d'espaces verts	+ 11,4	Conduite d'engins de terrassement	+ 158
Café, bar, brasserie	+ 11,0	Mise en rayon de libre-service	+ 149
Vente en alimentation	+ 10,5	Vente en alimentation	+ 141
Soins d'hygiène et de confort	+ 10,5	Vente en habillement	+ 140
Magasinage	+ 10,1	Assistance auprès d'adultes	+ 138
Mise en rayon de libre-service	+ 9,8	Education et surveillance au sein d'établissements	+ 122
Vente en articles de sport	+ 9,7	Peinture en bâtiment	+ 112

**Tableau n°44 : Les secteurs d'activités les plus concernés par la demande d'emploi en 2011
(en stock, en valeur absolue et en croissance)**

Source : Pôle Emploi

III.5. LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS EN 2010

De façon singulière, l'analyse des suppressions d'emplois, sur la base des procédures de suppression de 10 emplois et plus engagées en 2011, met en évidence un niveau de celles-ci le plus faible enregistré depuis 20 ans. Là encore, il convient de souligner que les annonces de suppressions d'emplois opérées en 2011 ne prendront effet réellement qu'en 2012, ce qui tend à expliquer cette apparente contradiction entre le ressenti lié à l'actualité et la réalité statistique.

Le tableau n° 45 indique et détaille le nombre d'emplois supprimés en 2011. Il s'élève à 875 par comparaison au chiffre de 1 344 observé en 2010. De manière comparable, le nombre de procédures mises en œuvre a été de 44 en 2011 contre 50 en 2010. Seul cependant le département de l'Orne affiche une augmentation des emplois supprimés (+ 40).

En termes de secteurs concernés, la construction et l'action sociale ont été les plus touchés par les procédures de suppressions d'emplois.

Départements	Suppressions d'emplois sur l'année				Evolution 2011/2010	
	2010		2011			
	Nb de procédures	Nb emplois supprimés	Nb de procédures	Nb emplois supprimés	Nb de procédures	Nb emplois supprimés
Calvados	22	678	22	409	-	- 269
Manche	12	369	8	129	- 4	- 240
Orne	16	297	14	337	- 2	+ 40
Basse-Normandie	50	1 344	44	875	- 6	- 469

Tableau n°45 : Les suppressions d'emplois (procédu res de suppressions de 10 emplois et plus engagées sur l'année) en 2011 en Basse-Normandie

Source : DIRECCTE

III.6. L'OFFRE D'EMPLOIS

Au préalable, il est indispensable de préciser que les informations relatives à l'offre d'emplois ne reposent que sur les offres recueillies par Pôle Emploi. Dès lors, deux remarques doivent être formulées : d'une part, Pôle Emploi ne traite que moins de 20 % des offres proposées sur le marché de l'emploi ; d'autre part, les comparaisons annuelles en la matière sont altérées par l'évolution des priorités mises en œuvre par cette structure selon que les efforts sont accentués ou non en direction du recueil des offres auprès des entreprises. Ainsi, il convient d'interpréter ces informations et les évolutions afférentes de façon particulièrement nuancée.

En cumul annuel, le nombre total d'offres d'emplois déposées à Pôle Emploi en 2011 s'est élevé à 70 177, en hausse de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Il convient de signaler que les offres collectées ont connu une augmentation significative dans le Calvados (+ 4,9 %) mais qu'en revanche elles ont décliné dans la Manche (- 3,9 %) et sont demeurées quasi stables dans l'Orne (+ 0,3 %).

Au plan de la structure de l'offre d'emplois, on constate que les offres d'emplois durables enregistrées (supérieures à 6 mois) représentent 33,9 % de l'ensemble, en léger repli par rapport à l'année précédente (34,6 %). Les offres d'emplois temporaires représentent pratiquement la moitié des offres collectées (49,2 %) et leur proportion dans l'ensemble des offres d'emplois reste stable. Ce sont les offres d'emplois occasionnels qui ont le plus augmenté, + 7,8 % d'une année sur l'autre, ce qui confirme le caractère difficile et l'aspect précaire de la situation économique actuelle.

Concernant les offres satisfaites, on notera qu'elles ont progressé de 3,4 % d'une année sur l'autre, cette augmentation étant notable dans le Calvados (+ 7,9 %) alors que les deux autres départements affichent une diminution du niveau de satisfaction : - 2,1 % dans la Manche et - 1,9 % dans l'Orne.

En revanche, cette amélioration globale du nombre des offres satisfaites concerne les emplois temporaires (+ 3,3 %) et surtout les emplois occasionnels (+ 11,9 %).

Si l'on se réfère aux DPAE (déclarations préalables à l'embauche), autre élément d'analyse du marché de l'emploi, il apparaît que celles-ci ont nettement augmenté en

2011 par rapport à 2010 ; elles sont ainsi passées de 702 000 à 817 000 soit + 16,4 % (+ 6,8 % en France), orientation favorable correspondant principalement aux résultats positifs enregistrés au cours du premier semestre 2011.

III.7. L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHOMAGE

Dès la fin des années 1970, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un ensemble de mesures sociales ou de formation pour lutter contre le chômage. Depuis une dizaine d'années, cet ensemble de mesures s'adresse plus particulièrement aux jeunes et aux chômeurs de longue durée. Il s'agit, pour ces deux catégories de demandeurs d'emploi, de se procurer une formation qualifiante et des possibilités d'insertion dans la vie active. Par ailleurs, ces dispositifs, quelle que soit leur efficacité, ont également un objectif de maintien de la cohésion sociale.

A l'inverse de l'année 2010, l'action des pouvoirs publics dans la lutte contre le chômage s'est traduite globalement par une diminution des moyens mobilisés. Ainsi, l'année 2011 s'est-elle achevée sur un repli évalué à 9 % du nombre des personnes ayant bénéficié à un titre ou à un autre des mesures mises en œuvre. Ainsi, 59 500 bénéficiaires ont été comptabilisés soit 6 100 de moins que l'année précédente. Là également, la reprise constatée en 2010 et poursuivie jusqu'à la fin du premier semestre 2011 avait incité les pouvoirs publics à "relâcher" quelque peu l'intensité de leur effort. Devant la dégradation observée au cours du second semestre de la situation économique, de nouveaux moyens ont alors été mobilisés. Cependant, cet effort n'a pas suffi pour engendrer un bilan final positif des actions consenties par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre le chômage.

Le tableau suivant donne la répartition des actions menées par les pouvoirs publics (Etat, Région, Pôle Emploi) selon les grands domaines d'intervention.

Secteurs	2011	Variation 2010/2011	
		En nombre	En %
Secteur marchand	29 040	- 1 340	- 4
Secteur non marchand	9 600	- 1 000	- 9
Reclassements et retraits d'activité	3 400	- 2 200	- 39
Entrées en formation	17 400	- 1 600	- 9

**Tableau n°46 : Récapitulation des politiques en fa veur de l'emploi
exprimées en nombre de bénéficiaires**

Source : DIRECCTE

On observe ainsi que les aides à l'emploi dans le secteur marchand ont diminué de 4 % (29 040 contre 30 380 l'année précédente) du fait notamment de la baisse considérable des contrats uniques d'insertion et des contrats initiative emploi (- 49 % pour ce qui les concerne). En revanche, les aides aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprises ont augmenté (+ 3 %) et surtout les contrats de professionnalisation (+ 11 %). Pour la première fois, les services à la personne (associations intermédiaires, associations et entreprises de services à la personne, chèque emploi services...) ont vu le bilan de leur action (traduit en emploi équivalent temps plein) se solder par un résultat stable et non par une progression.

Types d'aide	Entrées 2010	Entrées 2011	Evolution annuelle	
Contrats Uniques d'Insertion (CUI) - Contrats Initiative Emploi (CIE)	3 348	1 699	- 49 %	- 1 649
Aides aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise	4 057	4 185	+ 3 %	+ 128
Exonérations 1 à 50 sal. Zones Prioritaires	267	194	- 27 %	- 73
Apprentissage (entrées en 1 ^{ère} année)	5 514	5 500	- 0 %	- 14
Contrats de professionnalisation	2 789	3 100	+ 11 %	+ 311
Associations intermédiaires (en ETP)	615	566	- 8 %	- 49
Associations de services à la personne (activité mandataire en ETP)	1 887	1 677	- 11 %	- 210
Associations de services à la personne (activité prestataire en ETP)	4 785	4 883	+ 3 %	+ 131
Entreprises de services à la personne (activités mandataire et prestataire en ETP)	620	666	+ 7 %	+ 46
Chèques emploi-service universel (en ETP)	6 120	6 141	+ 0 %	+ 21
Total	30 380	29 040	- 4 %	- 1 340

Tableau n°47 : Les aides à l'emploi dans le secteur marchand en 2011*Source : DIRECCTE*

Dans le secteur non marchand, il a été enregistré une baisse de 10 % des contrats uniques d'insertion et des contrats d'accompagnement dans l'emploi, résultat toutefois à nuancer du fait d'un nombre de bénéficiaires de ces deux mesures identique en fin d'année 2011 (dernier trimestre) à ce qu'il avait été en 2010.

En matière d'aides au reclassement, les conventions de reclassement personnalisé, les contrats de transition professionnelle et les mesures de conversion interne (FNE formation) ont tous été caractérisés par une diminution du nombre de bénéficiaires. Toutefois, la mise en place du contrat de sécurisation professionnelle (environ 500 bénéficiaires) est venue compenser en partie ce déficit.

Enfin, dans le domaine de la formation, une baisse de 1 600 entrées en dispositif (- 9 %) a été constatée.

IV. PROBLEMATIQUES ET EVENEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2011

L'élaboration d'un rapport annuel sur la situation économique et de l'emploi au plan régional est l'occasion de mettre en évidence certaines problématiques récurrentes ou nouvellement apparues, ainsi que des événements dont la principale caractéristique est de marquer la vie et l'avenir de la Basse-Normandie.

IV.1. SCIENCES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

L'année 2011 a notamment été caractérisée par une succession d'annonces positives pour le secteur de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Tout d'abord, il convient de signaler la mise en place, après une longue gestation, du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES). Il regroupe les Universités de Caen, du Havre et de Rouen, l'ENSICAEN et l'INSA Rouen, et compte 70 000 étudiants, 4 000 chercheurs et 2 000 doctorants. Il pourrait être à l'avenir rejoint par le GANIL, CYCERON, l'ISPA, le CHU, l'ESITC, l'EMN... La présidence sera haut-normande quand le siège sera bas-normand et inversement sur la base d'une rotation triennale. L'objectif du PRES est de fédérer les compétences, les enseignements et les formations pour créer une meilleure valorisation, une visibilité et un rayonnement international accrus de ceux-ci.

L'année 2011 a également été marquée par la pose de la première pierre de SPIRAL 2 (Système de Production d'Ions RAdioactifs en Ligne de 2^{ème} génération). Il s'agit d'un accélérateur linéaire d'ions pour des études de physique nucléaire notamment dans le domaine des "noyaux exotiques". Ce projet, d'un coût global de 200 millions d'euros, devrait entrer en fonctionnement en 2014. Outre les progrès attendus dans la connaissance du noyau atomique, ce projet concerne également des applications dans le domaine de l'astrophysique, des matériaux et de la santé.

SPIRAL 2 doit contribuer à la notoriété scientifique régionale et, à ce propos, plus de 1 000 demandes de physiciens internationaux ont d'ores et déjà été enregistrées pour venir étudier à Caen au sein de ce dispositif.

Dans le cadre des Investissements d'Avenir (ex-Grand Emprunt), six principaux projets scientifiques bas-normands¹², de types "Labex" ou "Equipex", (parfois à caractère interrégional) ont été retenus. Il s'agit :

- du projet EMC3 "Energy Materials and Clean Combustion Center", de nature pluridisciplinaire (physique, chimie, ingénierie), portant sur les matériaux pour la récupération d'énergie, la réduction de la consommation électrique, la sûreté des installations nucléaires, le développement de nouveaux matériaux éco-compatibles, l'optimisation de la combustion des carburants et la dépollution ;
- du projet coopératif REC-Hadron (recherche fondamentale et appliquée en hadronthérapie), coordonné par le GIP CYCERON qui concerne la partie santé de ce pôle et qui est destiné à préparer la mise en place des expériences auprès du

¹² Sans même évoquer d'autres projets au sein desquels la Basse-Normandie est partie prenante (comme par exemple le projet Ganex) sans toutefois être chef de file.

futur centre européen de recherche en hadronthérapie ARCHADE ; un montant de 1,28 million d'euros est attribué à ce projet ; en outre, le projet France-Hadron (commun à Caen et à Lyon) vient d'être labellisé et renforce de ce fait la légitimité du projet Archade ;

- du projet S3 (Super Séparateur Spectromètre) qui doit permettre une pleine exploitation de SPIRAL 2 (8 millions d'euros) ;
- du projet MATRICE, plateforme multi-factorielle, multi-échelle et multi-disciplinaire pour la mémoire individuelle et la mémoire sociale, associant le Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle et la Basse-Normandie via le Mémorial de Caen ;
- du projet DESIR (Désintégration, Excitation et Stockage d'Ions Radioactifs), de type "Equipex", mené dans le cadre du GANIL et qui, sous l'égide de SPIRAL 2, apportera une contribution majeure à l'imagerie chimique et permettra d'accélérer la recherche en radio-immunothérapie ;
- du projet OFSEP, soutenu par le service de neurologie du CHU et le réseau Sclérose En Plaque (SEP), qui permettra d'enrichir les connaissances biologiques, médicales et socio-économiques relatives à cette maladie.

C'est aussi le projet GENESIS (groupe d'études et de neuro-analyses des effets d'irradiations), dans lequel l'ENSICAEN, en liaison avec l'Université de Rouen et le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) de Saclay, analysera les matériaux irradiés pour améliorer leur sûreté et leur vieillissement.

Le projet INMEDIATS (Innovation-MEDIAtion-TerritoireS), présenté par Relais d'sciences, vient conclure cette riche énumération d'initiatives. Dans ce cadre et en liaison avec cinq autres centres de diffusion de la culture scientifique au niveau national, le projet bas-normand, de type "Equipex", consiste à créer dans l'agglomération caennaise un centre dédié aux nouveaux moyens de diffusion de l'excellence scientifique et technique via le numérique. Ce dossier a été retenu dans l'appel à projets du programme d'investissements d'avenir (initialement Grand Emprunt).

Il faut aussi évoquer la création du Centre de Référence sur l'Huître créé par accord entre le Conseil Régional, les Conseils Généraux du Calvados et de la Manche, l'Etat, l'Université de Caen, IFREMER, le SMEL, les laboratoires départementaux d'analyses et les instances professionnelles conchyliques. Il s'agit d'une structure multipartite ayant notamment pour objectif d'étudier et de combattre les mortalités ostréicoles constatées ces dernières années mais également d'œuvrer pour l'évolution de l'activité ostréicole. Cette entité constitue également un premier élément en vue de la création d'un futur institut de la mer.

L'ensemble de ces événements apporte une tonalité encourageante à une année 2011 par ailleurs préoccupante et doit être interprété et considéré comme autant de facteurs pouvant contribuer à moyen et long termes au développement et à l'attractivité de la Basse-Normandie.

Enfin, il convient d'évoquer la récente révision du Contrat de Projets Etat-Région qui a confirmé deux opérations majeures, en l'occurrence le Pôle de Formation de Santé et l'extension de l'ENSI-Caen.

IV.2. CULTURE

L'année 2011 a été, en matière culturelle, marquée par deux événements importants. Il s'agit, d'une part, de l'adoption de l'avant-projet définitif de la future Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR) qui doit être édifiée au sein du quartier de la Presqu'île à Caen. D'un montant de 48,3 millions d'euros (hors taxes), hors achat de terrain et informatisation, cette opération devrait voir ses travaux débiter en 2013 et l'ouverture avoir lieu en 2016. Le financement est quadripartite : Agglomération de Caen (56 %), DRAC (27 %), Conseil Général du Calvados (10 %) et Conseil Régional (7 %).

D'autre part, l'Ecole Supérieure des Arts et des Médias (ESAM) de Caen et l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Cherbourg ont fusionné, en retenant le nom de la première. Cet établissement public de coopération culturelle dispense des enseignements allant jusqu'au mastère et compte sur les 2 sites 300 étudiants.

Il faut également signaler l'abandon du projet de Pôle Régional d'Art Contemporain (PRAC) sur l'ex-site de la SMN (Unimétal-Normandie), contrebalancé par la décision d'implanter le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) au sein du Quartier Lorge à Caen.

IV.3. LES COMMUNICATIONS

L'année 2011 a été marquée par l'ouverture du débat public sur la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN), l'achèvement dudit débat intervenant en février 2012. Quatre tracés sont proposés à la discussion ainsi qu'un éventail de coût de réalisation des travaux oscillant entre 8 et 14 milliards d'euros selon l'hypothèse de tracé retenue. Il convient d'ajouter qu'un Commissariat Général pour le Développement de la Vallée de la Seine, chargé de préparer les décisions du Gouvernement sur le Grand Paris et son ouverture vers la mer, a été mis en place et confié à M. Antoine RUFENACHT.

Dans le domaine des communications maritimes, une convention de partenariat a été conclue entre Ports Normands Associés (PNA) et le port Autonome du Havre ainsi que le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'une navette interportuaire à échéance 2012 entre Le Havre et Caen, à vocation première de transport de conteneurs. Le trafic pourrait dépasser les 20 000 "boîtes" dans un premier temps, à raison de 2 à 3 navettes hebdomadaires.

Deux opérateurs ont répondu favorablement. Il s'agit de la Compagnie Fluviale de Transport pour le service maritime et pour la manutention de la SOGEMAR (à Caen) et de Terminaux de Normandie (au Havre).

Toutefois, ce projet rencontre des difficultés quant à son lieu d'implantation (initialement la zone portuaire de Blainville-Hérouville).

Un nouveau projet d'agrandissement du port de Granville a été proposé en 2011. Moins important que celui présenté en 2007, il détermine un agrandissement offrant en particulier une capacité d'accueil nouvelle pour les bateaux de pêche à faible tirant d'eau (capacité d'accueil de 45 unités) et un linéaire de quai accru.

Concernant l'activité fret, dont il faut rappeler qu'elle connaît un déclin certain (de 250 000 tonnes à moins de 80 000 tonnes en une décennie), le projet d'édification d'un

terre-plein a été abandonné. En revanche, il est tablé sur un développement du fret par conteneur et du trafic passagers à destination des Iles Anglo-Normandes. Au plan de la plaisance, une capacité supplémentaire de 700 anneaux est envisagée dans l'avant-port. Enfin, en partie sur les espaces libérés par l'activité vrac, des structures de nature commerciale (restauration, hôtellerie), tertiaire et de logement pourraient être mises en œuvre. Ce projet de construction, s'il reçoit les autorisations indispensables, pourrait débuter dès 2015.

La CCI de Cherbourg s'est désengagée en 2011 de la gestion du terminal vrac d'une capacité de 240 000 tonnes de charbon et de 6,5 hectares dont LDA¹³ demeure actionnaire. En fait, faute d'un trafic suffisant, la CCI de Cherbourg-Cotentin a estimé trop élevés les coûts de location des équipements : 0,3 million d'euros par mois pour la grue flottante et les deux barges auxquels il faut ajouter les coûts de mise en exploitation de la grue et 5 millions de dépenses pour aménager le terminal.

IV.4. ECONOMIE

L'année 2011, comme 2008, présente une forme de partition entre un premier semestre caractérisé par des annonces plutôt favorables et un second trimestre marqué par une nette altération de la situation économique.

Au titre des annonces favorables, il faut citer le projet de construction d'une nouvelle usine Lactalis à Bayeux (en discussion), la relocalisation de la société Maréthix sur l'agglomération de Caen spécialisée dans la construction de catamarans de pêche à propulsion hybride (solaire et vent), l'annonce par Alstom de l'implantation à Cherbourg d'une unité de construction de mâts et de pales pour éolienne offshore (500 emplois espérés), l'investissement par le groupe PSA Peugeot-Citroën de 34 millions d'euros dans son unité de Cormelles-le-Royal (14) pour la fabrication de transmissions (avec octroi par les collectivités territoriales d'une avance remboursable de 10 millions d'euros), le lancement de l'appel d'offre de 3 000 MW pour les éoliennes offshore avec une localisation pour 500 MW sur le site marin de Courseulles-sur-Mer.

Il faut également évoquer l'implantation par Agrial d'une plate-forme logistique représentant un investissement de 10 millions d'euros à proximité d'Argentan non loin de l'A88. Cette même coopérative (2,1 milliards de chiffre d'affaires) a procédé à une fusion avec Elle et Vire, confortant ainsi son activité laitière (7,3 % du chiffre d'affaires aujourd'hui) et devenant ainsi le fournisseur exclusif de la Compagnie Laitière Européenne intégrée au groupe Bongrain. Dans le commerce de gros et la vente par internet, le groupe Legallais a annoncé un investissement de 9 millions d'euros consacré à l'édification d'une plate-forme logistique à May-sur-Orne (Calvados) et à l'extension de son siège social à Hérouville-Saint-Clair.

Enfin, le groupe Hamelin a officialisé la construction d'une nouvelle unité à Démouville (14) pour un investissement de 17 millions et pour 70 à 80 emplois escomptés. La société Normandise (Vire) poursuit sa croissance dans l'alimentation des animaux de compagnie. 70 recrutements sont ainsi envisagés pour atteindre à moyen terme 470 salariés. Enfin, le groupe Chéreau (Avranches), conception de cabines frigorifiques, prévoit le recrutement de 150 collaborateurs, ce après avoir connu un période délicate de plusieurs années.

¹³ Louis Dreyfus Armement.

Ces événements favorables et porteurs de créations de richesses et d'emplois sont, hélas, contrebalancés par une succession d'annonces préoccupantes pour le tissu économique et l'emploi régional. Elles sont pour l'essentiel les premières conséquences d'une aggravation récente de la crise, trouvant notamment ses origines dans l'éclatement de la "bulle" de l'endettement public et ses effets sur l'économie réelle. Il faut ainsi évoquer Schneider Electric à Bourguébus (14) avec 42 emplois menacés, la mise en cessation de paiement de Bagster à La Ferté Macé (97 salariés), la fermeture programmée de l'unité Honeywell (325 emplois) à Condé-sur-Noireau spécialisée dans la fabrication de plaquettes de freins délocalisée en Roumanie, Mécaplast à Vire (300 emplois) mis en vente et encore la prévision de 107 suppressions d'emplois chez Schering Plough à Hérouville-Saint-Clair. De même, il faut signaler la reprise de l'unité Sofedit au Theil-sur-Huisne par le groupe espagnol Gestamp Automocion dont il reste à déterminer si les effectifs demeureront inchangés.

Dans le Cotentin, il faut souligner le retard pris par le chantier EPR de Flamanville. Estimé initialement à 3,3 milliards d'euros, ce chantier traverse des vicissitudes et devrait connaître un quasi doublement de ses coûts. L'entrée en service n'aurait lieu qu'en 2016 alors qu'elle avait été programmée pour 2012. Parallèlement, l'extension de l'usine Areva de La Hague est désormais suspendue. La catastrophe de Fukushima, la sortie du nucléaire de l'Allemagne avec d'autres pays européens (Italie, Suisse...), la mise à l'arrêt de 45 réacteurs au Japon contribuent au ralentissement observé aujourd'hui de l'industrie nucléaire. Toutefois, il convient de signaler qu'au niveau mondial, les projets d'ouverture de centrales nucléaires l'emportent sur les annonces de fermetures.

IV.5. INSTITUTIONNEL

D'ici quatre années, il n'y aura plus qu'une seule chambre de commerce et d'industrie régionale entre la Haute et la Basse-Normandie. Ainsi a été constitué un groupement d'intérêt consulaire pour quatre ans, présidé jusqu'en 2013 par un Bas-Normand. Ce groupement représente 100 000 entreprises, 680 000 salariés (dont 380 000 en Haute-Normandie) et rassemble douze CCI de Granville au Tréport.

V. LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

V.1. LES AIDES DU CONSEIL REGIONAL EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Code programme	Libellé programme	Montants mandatés
5CADIVE	DIVERS H.AE ECO ENTREPRISES	381 872,78
5CAIIMM	SOUTIEN A L'INVESTIS. IMMATERIEL	3 018 702,77
5CAIMAT	SOUTIEN A L'INVESTIS. MATERIEL	18 674 930,31
5CESOSO	ECONOMIE SOC. ET SOLID.	782 723,15
5CFCPER	MUTATIONS INDUSTRIELLES CPER	403 459,36
5CFMIND	FDS DE MODERNISATION INDUSTRIELLE	753 171,28
CACRE1	SOUTIEN A LA CREATION D'ENTREPRISES	50 000,00
CADUS1	SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL	170 000,00
CASTR1	SOUTIEN A LA STRUCTURAT. DVPT ENTREPRISES	311 266,00
Total		24 546 125,65

Tableau n°48 : Les aides du Conseil Régional en fa veur du développement économique

V.2. LES BUDGETS DE LA REGION ET DES DEPARTEMENTS

Départements	2002	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Calvados								
Montant total	451,0	548,5	627,8	647,7	653,0	658,0	657,0	679,0
dont investissement	31,0 %	29,6 %	28,9 %	26,5 %	24,0 %	21,4 %	19,7 %	20,0 %
Manche								
Montant total	340,0	448,0	446,0	481,0	500,0	528,0	517,0	521,0
dont investissement	34,7 %	29,0 %	28,7 %	29,3 %	26,0 %	22,4 %	19,9 %	21,9 %
Orne								
Montant total	310,0	322,0	310,0	323,0	332,2	335,0	362,0	373,0
dont investissement	27,7 %	30,0 %	31,0 %	29,9 %	31,4 %	20,9 %	27,1 %	27,1 %
Conseil Régional de Basse-Normandie								
Montant total	401,0	475,0	520,0	538,0	631,0	685,0 *	739,0 *	748,0 *
dont investissement	60,8 %	48,7 %	46,0 %	39,3 %	36,7 %	40,7 %	31,8 %	41,9 %

* Pour 2009, 622 millions d'euros hors opérations financières, dont 34,7 % d'investissement par rapport au budget total ; pour 2010, 634 millions d'euros hors opérations financières, dont 35,6 % d'investissement par rapport au budget total ; pour 2011, 708 millions d'euros hors opérations financières, dont 38,7 % d'investissement par rapport au budget total.

Tableau n°49 : Les budgets primitifs (exprimés en millions d'euros et en part consacrée à l'investissement) de la Région et des Départements depuis 2002

V.3. INDICATEURS DES FINANCES LOCALES DE LA BASSE-NORMANDIE

2010	Basse-Normandie	France
La contribution de l'autofinancement		
- Recettes de fonctionnement	2 800 €/hab	3 100 €/hab
- Montants des droits de mutation	83 €/hab	112 €/hab
- Taux de la TH	20,82 %	22,88 %
- Taux de la TFB	43,72 %	32,35 %
- Dépenses de fonctionnement	2 250 €/hab	2 500 €/hab
. dont frais de personnel	33 %	34 %
. dont dépenses d'action sociale des départements	550 €/hab	570 €/hab
- Marges d'autofinancement	567 €/hab	579 €/hab
L'investissement		
- Dépenses d'investissement (hors villes)	680 €/hab	780 €/hab
- Evolution entre 2009 et 2010	- 10,0 %	- 4,4 %
- Encours de la dette en 2003	1 250 €/hab (soit 6,0 % du PIB)	1 700 €/hab (soit 6,6 % du PIB)
- Encours de la dette en 2009	1 850 €/hab (soit 7,8 % du PIB)	2 380 €/hab (soit 7,7 % du PIB)
- Frais financiers	60 €/hab	72 €/hab

Tableau n°50 : Principaux indicateurs sur les finances locales de la Basse-Normandie
Source : DEXIA